



Évaravie

Tant mieux si le Collège de Pataphysique fait encore des adeptes. Canular ou bombe lancée à la bêtise, il s'enorgueillit d'avoir compté dans ses rangs des enseignants comme Raymond Queuneau ou Boris Vian et d'avoir mis sur pied le fameux Oulipo — Ouvroir de littérature potentielle. Alain Pontaut a vu *La Vie d'Eva*.
Page B-3

Mieux isoler la violence

Le Québec possède toujours la législation la moins sévère au Canada en matière de classement de films. De mars 89 à avril 90, la Régie du cinéma a interdit 21 films qui présentaient des scènes de violence sexuelle dégradante. Nous sommes à mille lieues des bouts de sein sur lesquels s'abattaient jadis le couperet.
Page B-3

Statut privilégié pour l'Outaouais

Plusieurs intervenants de l'Outaouais qui ont présenté leur mémoire devant la Commission Bélanger-Campeau sont unanimes: la région devra bénéficier d'un statut privilégié dans un Québec souverain. Les enjeux économiques sont des plus importants pour cette région qui ne trouve plus acceptable
Page B-8

Tangente : 10 ans de diffusion

Tangente fête son dixième anniversaire. Sa directrice Dena Devida y voit une excellente occasion de « faire la mise à jour de tout ce qui se passe en danse ici », dont *Porteurs d'eau* (ci-contre), *Mue-Danse*, le *Corps Politique* ou les *Danséchanges*, lors d'une soirée off-CINARS à la Bibliothèque Nationale.
Page B-3



« Titid » et le mythe messianique

François Brousseau
envoyé spécial

PORT-AU-PRINCE — Les yeux fixés au sol, elle suce mécaniquement, nerveusement, un morceau de canne à sucre, son repas de la journée. Ses trois enfants en bas âge, prostrés sur la terre battue, entièrement nus, regardent, hagards, la foule qui se presse le long de la route qui relie Port-au-Prince aux Gonaïves, dans le centre du pays haïtien.

Une foule qui attend le passage de son héros, le père Jean-Bertrand Aristide, encore et toujours lui, candidat à la présidence qu'ils « séquestreront » affectueusement pendant une heure, bloquant la route qui doit le ramener à son quartier général de Port-au-Prince. La fête électrise la grande majorité de la population locale. Mais pour cette femme qui n'a pas 25 ans, damnée entre les damnés, même le passage du Messie en personne ne peut chasser la torpeur.

Samedi soir, début décembre dans les hauteurs asphalées de la capitale. Au chic Café des Arts, on sirote des Amarettos sur glace à six dollars US — trois fois le revenu quotidien moyen en Haïti — et on devise sur la campagne électorale, pendant que, sur un podium improvisé, défilent des sculpturaux corps féminins habillés des dernières collections de Milan et du Faubourg Saint-Honoré. C'est le défilé de mode à Pétienville, sur la scène et dans l'assistance.

Table de droite, on discute, l'air éfaré, de l'ouragan qui risque de décimer « les bourgeois d'en haut » si l'Opération Lavalas (Opération tornade), du nom de la coalition pro-Aristide, arrive au pouvoir le 16 décembre prochain. Une vieille dame cite, peut-être erronément, certaines phrases passées du père-politicien et imagine les hordes de Cité-Soleil et de Carrefour — les atroces bidonvilles de la capitale — remontant la colline sous ses ordres pour aller se servir chez les riches. « Je frémis rien que d'y penser », lance à la cantonade la vieille dame digne.

Table de gauche, un jeune mulâtre BCBG prêche au contraire pour la candidature Aristide, expliquant qu'il s'agit de « la dernière chance d'Haïti, pour attaquer de front la pourriture et la corruption ». Il évoque « la campagne maladroite » de Marc Bazin, « un technocrate bien intentionné



Bidonville de Port-au-Prince. Le retour des masses écrasées au-devant de la scène politique peut-il se faire sans dérapages ?

mais sans âme ». Il rappelle ironiquement la gênante visite, il y a deux semaines, de ce « candidat du centre » — poussé par les Américains, appuyé par les socialistes et favori jusqu'à l'irruption de « Titid », fin octobre — dans l'enfer de Cité-Soleil. À cette occasion, des troupes de Lavalas avaient fait irruption et s'étaient mises à crier des « Vive Titid » qui ont complètement saboté l'effet escompté par le candidat contrit. Une scène désastreuse diffusée par la télévision, juste après les excellents vidéoclips de l'équipe Bazin — réalisés par des publicitaires belges et français — qui montraient exactement l'inverse !

« Bazin n'est pas un mauvais homme, il connaît beaucoup de cho-

ses », opine Joseph Larousse, chômeur dans la vingtaine à la recherche constante, aux abords des hôtels, de visiteurs étrangers à guider dans la jungle port-au-princienne. « Mais ce n'est pas un homme du peuple, contrairement à Titid. » Pour M. Larousse, « si Titid gagne, tout ira mieux. Dieu veut la justice. Il y aura de la justice et du pain pour tout le monde ». « Cette fois-ci, Abraham dit : c'est assez ! » tranche M. Larousse, qui est très religieux, sans préciser s'il parle du prophète biblique ou du général Hérard Abraham, tête des forces armées et architecte plus ou moins enthousiaste de l'actuelle transition démocratique.

Selon son copain Antoine Roi, « si Lavalas ne gagne pas, c'est à cause de la magouille ! ». M. Roi, comme de

nombreux Haïtiens de condition modeste ou misérable, est absolument convaincu que l'actuelle opération électorale ne peut avoir de sens qu'à une seule condition : Aristide président.

Quand le journaliste demande à Antoine Roi si la justice de l'après-16 décembre, tant réclamée, veut dire : régler leur compte, par tous les moyens, aux macoutes encore en circulation, il s'écrie : « Oui, oui, oui ! » Gédé, le collègue Larousse se démarque aussitôt : « Non, moi, couper des têtes, je ne serais pas capable. »

Le père Aristide, de son côté, parle de « tendre des ponts et briser les murs érigés entre les pauvres et les riches », de stimuler l'activité économique par la paix sociale, de simplement rétablir une autorité judi-

ciaire aujourd'hui noyée dans le ridicule par trente ans de dictatures bouffonnes. Il est d'ailleurs allé le dire, hier, en plein Pétienville, où les cabanes misérables commencent à gagner du terrain — dans les ravines, entre deux luxueuses villas. Mais le langage n'est pas toujours compris au ras du sol.

Autre malentendu frappant : alors qu'Aristide déclare au DEVOIR qu'il ne se considère surtout pas comme le sauveur, l'homme providentiel qui viendra régler tous les problèmes du jour au lendemain, qu'il est simplement là « pour rendre au peuple, en tant qu'acteur principal, sa dignité et sa confiance en lui-même », c'est exactement comme ça que semblent le percevoir un très grand
Voir page B-2 : Haïti

FRANCOPHONIE

Au Niger, la richesse de quelques livres

Sylviane Tramier
Collaboratrice du DEVOIR à Paris

MIRRIA (Niger) — Il ne nous est pas fréquemment donné l'occasion de vérifier à quoi sert l'argente de la coopération multilatérale francophone. Le plus souvent, on doit se contenter de rapports faisant état de « programmes et de projets » dont on n'est pas sûr qu'ils ne restent pas à jamais des plans de papier. Cette fois pourtant, nous allons voir une réalisation palpable : un centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC), programme phare de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), dans le sud du Niger.

Et, nous avons vu : une construction plutôt coquette, de taille modeste, abritant une pièce meublée de deux tables basses, quelques chaises, des rayonnages sur lesquels sont disposés deux ou trois centaines de livres et des films vidéo, un magnétoscope. Rien d'extravagant ni de luxueux. Des romans en format de poche, des manuels scolaires, le Petit Robert et le Petit Larousse, des livres illustrés pour enfants, des jeux éducatifs et des albums de bande dessinée (Tintin, Lucky Luke et Gaston Lagaffe). « Une bibliothèque de la taille de celle de mon fils », remarque avec un brin d'accablement un diplomate canadien.

Mais ici, où tout souffre du dénuement le plus criant, cette modeste bibliothèque est reçue comme une grande richesse. Et, elle servira à ces nuées d'enfants qui se pressent le jour de l'inauguration pour voir les visiteurs : le secrétaire général de l'ACCT, Jean-Louis Roy, des délégations des pays francophones, le ministre québécois délégué à la francophonie, Guy Rivard, et une vingtaine de journalistes.

À l'aéroport de Zinder, la grosse agglomération voisine, deuxième ville du pays, l'accueil ne laissait aucun doute sur l'importance qu'accordent les autorités locales au petit centre de lecture. Impeccablement alignées, quelque 200 personnes forment les trois côtés d'un rectangle, nous attendent sur la piste. Il y a là des notables, des chefs religieux, des musiciens, des chanteurs et une chorale d'enfants qui nous submergent de chants d'allégresse et de bienvenue. Ce n'est qu'un premier aperçu de ce qui nous attend à Mirria, 25 kilomètres plus loin. Des haies d'honneur de cavaliers en habit de cérémonie, de solennels discours d'inauguration, une visite chez le sultan, éminente personnalité religieuse de la région et un festin somptueux à la résidence du préfet de région. (Au menu : pintade rôtie, cabri à la broche, couscous au mouton, pâte de mil arrosée de sauce pimentée, fruits, pâtisseries.) Un accueil typique, chaleureux et débordant de générosité, qui paraît pourtant disproportionné par rapport à l'humble bibliothèque que l'on inaugure.

« Mais, il faut savoir qu'il n'y a pas de bibliothèque ici, explique le coordonnateur du réseau de CLAC de Zinder. Les écoles n'ont souvent même pas de manuels scolaires. » Le réseau de CLAC de Zinder est le premier au Niger. Des réseaux identiques fonctionnent depuis un peu plus de cinq ans au Bénin, au Sénégal, au Burkina-Faso et en Côte-d'Ivoire. L'inventeur des CLAC est le président de la Bibliothèque nationale du Québec, Philippe Sauvageau. Consulté auprès de l'ACCT, c'est lui qui effectue les démarches préliminaires à l'installation d'un centre, c'est lui qui choisit les localités où seront implantés les centres et c'est lui
Voir page B-2 : Niger :



Alain Boublil pianiste et Claude-Michel Schönberg, le compositeur, les deux auteurs de ce phénoménal succès.

Oyez ! Oyez ! Voici la petite Cossette, Gavroche et Jean Valjean

Odile Tremblay

PAS MOYEN de plaider l'ignorance ! Depuis plusieurs semaines, placardés sur les murs de la ville, étalés dans les pages des quotidiens, les grands yeux tristes de la petite Cossette et ses épaules gracieuses nous claironnent son avènement. À compter du 17 janvier, l'offensive *Les Misérables* frappe Montréal. Au Théâtre St-Denis, le spectacle sera présenté tantôt dans la langue de Molière, tantôt dans celle de Shakespeare. Oyez ! Oyez !

Depuis 85, la célèbre comédie musicale secoue Londres à guchets fermés, depuis 87, elle tient haut l'affiche à Broadway. Entre autres métropoles, elle a traversé Tokyo, Melbourne, Reykjavik, Tel Aviv, Budapest, Toronto aussi. On l'a traduite en sept langues, dont l'hébreu, le japonais, le suédois, le hongrois. En ce moment, quinze troupes l'interprè-

tent quelque part au monde. Dans l'histoire de la comédie musicale, *Les Misérables* (dits les Miz) s'inscrivent comme le plus grand succès commercial de tous les temps. Cet automne, le quinze millionième spectateur se ruait pour entendre chanter Gavroche et Jean Valjean.

À l'origine de ce triomphe, Victor Hugo bien sûr et son intemporel roman de douleur et de liberté, mais aussi deux hommes : Alain Boublil et Claude-Michel Schönberg, les auteurs d'un spectacle chanté qui a fait leur gloire et leur fortune.

D'entrée de jeu, ils m'avouent tiquer un peu sur le terme comédie musicale. « L'expression est trop restrictive, déclarent-ils. Elle implique le rire, la légèreté, alors que notre spectacle est dramatique, finalement. On préfère le qualifier de « théâtre chanté » ou « d'épopée musicale ».

Je les rencontre dans un atelier du quartier St-Henri. Ils sont pour quel-

ques jours dans nos parages afin de diriger les premiers pas des 37 comédiens-chanteurs d'ici qui forment la troupe des *Misérables*. Pour ces derniers, la répétition est double; ils auront à peupler en français et en anglais les trois heures et quart de la production. Mais, Alain Boublil est Claude-Michel Schönberg se montrent enthousiastes sur la qualité de la distribution. Les deux Parisiens étaient venus au Québec pour les auditions, ont supervisé le « casting », s'en déclarent enchantés. Eux aussi vivent une sorte de première : Du côté de la version française qui n'est pas une pure traduction de l'anglais, mais a été entièrement réécrite par Alain Boublil pour la sortie montréalaise.

Paroles : Alain Boublil, musique : Claude-Michel Schönberg. L'association dure en France depuis 22 ans. « Parce qu'on a les mêmes goûts, la même vision des choses, parce
Voir page B-2 : Misérables



JEAN-FRANÇOIS CARDIN

C O M P R E N D R E

OCTOBRE 1970

VIENT DE PARAÎTRE!
226 PAGES — 22,95 \$ — ISBN 2-89415-008-3
LANCÉ CE SOIR!

Méridien
ÉDITIONS DU MÉRIDIAN

« LE LIVRE DE JEAN-FRANÇOIS CARDIN NOUS REPLONGE DANS LES DÉBATS DE CETTE CRISE. IL MESURE LES ACTES DES DIRIGEANTS SYNDICAUX DE CETTE ÉPOQUE. J'EN RECOMMANDE LA LECTURE. » — MARCEL PEPIN

◆ Haïti

nombre de personnes, au fil des tournées triomphales du « prophète ».

« Une certaine conscience naïve existe dans la société haïtienne. C'est normal. C'est le résultat de toutes ces années de dictature. Je m'attendais à ce cas de figure du candidat-sauveur », dit M. Serge Gilles, leader du PANPRA (parti socialiste), premier ministre potentiel allié à la candidature Bazin, qui dénonce « la démagogie et la mystification du camp Aristide ».



Le père Aristide, un sauveur ?

« Nous revoilà complètement tombés dans le mythe messianique, mal récurrent de la société haïtienne ! » s'exclame M. Jean-Jacques Honorat, directeur du Centre haïtien pour l'avancement des droits et libertés (CHADEL), antipolitique par excellence qui déclare : « Ma militance à moi, ce sont les droits de l'homme, rien d'autre ! » Brutalement expulsé du pays en novembre 1980 par Jean-Claude Duvalier, l'homme sait de quoi il parle.

Le CHADEL produit un bulletin mensuel qui recense minutieusement, dans le plus pur style d'Amnistie internationale, toutes les violences, politiques ou autres et toutes les violations de droits fondamentaux dont les Haïtiens écœpent quotidiennement. Il réalise aussi, entre autres, des sessions d'éducation à la démocratie locale, particulièrement dans les campagnes, qui lui tiennent grandement à cœur.

Il ne dira jamais pour qui il vote — ce n'est d'aucun intérêt — mais ne se prive pas pour autant de passer des commentaires, vitupérant « l'irresponsabilité séculaire de notre classe politique usurpatrice » :

« Nous axons toute cette campagne sur la question présidentielle. C'est dégoûtant. Alors que la vraie voie du changement, ce n'est pas un président tombé du ciel, ce sont les CASEK, les conseils locaux ! »

« La vraie question haïtienne, c'est la question paysanne. Comment mieux comprendre la médecine traditionnelle des campagnes, comment coopter les sociétés secrètes dans un processus démocratique authentique ? Voilà ce qui compte ! Mais les citadins et les politiques sont d'un mépris et d'une ignorance crasses devant ces questions », renchérit l'iconoclaste.

M. Honorat, qui a dans ses dossiers pleins de faits gênants pour beaucoup de monde, relate que « les hordes de Lavalas pratiquent couramment l'intimidation dans cette campagne », et soutient que ces dernières n'ont pas de leçon de démocratie à donner à personne. « Élection ou pas, Lavalas va descendre », clame un slogan décalqué sur des dizaines de murs de la capitale. La parole soudain redonnée aux masses suffoquées de misère peut-elle faire l'économie de quelques dérapages ?

◆ Misérables

qu'une bouteille d'eau signifie la même chose pour nous deux », m'explique le parolier. Au départ, ils composent des chansons populaires : deux couplets, un refrain, trouvent ça trop court, frustrant à écrire. Un jour, à New York, Alain Boublil voit, entend surtout *West Side Story*. « J'ai eu un coup dans la moëlle épinière », se souvient-il. Plus tard, le duo découvre l'opéra rock *Jésus Christ Superstar*, s'emballe pour ce genre musical.

Oui mais voilà : elle a beau avoir été en son temps la patrie d'Offenbach, la France a coupé depuis tous les ponts avec l'opérette et le théâtre chanté. Si populaires dans le milieu anglo-saxon, les comédies musicales ne sont pas non plus son affaire. Qu'à cela ne tienne. En 1973, Boublil et Schönberg abandonnent toutes les autres activités, composent le disque et montent le spectacle chantant *La Révolution française* : un succès contre toute attente. Puis, après avoir tâtonné cinq ans à la recherche du « bon » sujet, la fresque de Victor Hugo s'impose à eux. Ils plongent dans les 1200 pages des *Misérables*, en tirent aria et récitatifs sous les quolibets de tous qui se marrent, aux belles heures du disco, à l'idée d'entendre chanter Jean Valjean. « Mais, on a gardé la foi », affirme Claude-Michel Schönberg. Bien leur en prit. En 1980, la critique a beau éreinter l'événement, près d'un demi million de Parisiens affluent sur les gradins du Palais des Sports.

L'aventure aurait dû finir là, mais voilà que, deux ans plus tard, le producteur londonien Cameron Mackintosh entend la bande sonore des *Misérables*. Il est mordu, demande aux

auteurs de retravailler le livret. Au bout de 18 mois, plusieurs nouvelles chansons sont apparues au programme, le spectacle a 50 minutes de plus, Cossette chante en anglais et Londres est conquise. On connaît la suite : l'effet boule de neige et la planète qui se met en chansons à l'heure des barricades, des compagnons de chaîne et du drapeau rouge.

« C'est le génie de Victor Hugo qui touche ainsi les gens, m'explique Alain Boublil. *Les Misérables* sont une aspiration à la liberté, un lutte pour les droits de l'homme auquel nul ne reste indifférent ». Même si, dans tous les pays où elle est jouée, l'épopée musicale présente des décors, des costumes, des éclairages, une trame sonore identique (seule la langue varie), chaque peuple y réagit à sa manière en fonction de son histoire. En Pologne, le drapeau rouge évoquait trop un pouvoir communiste honni. « Il fallut le remplacer par le tricolore », explique Claude-Michel Schönberg. Quand les Israéliens ont entendu Jean Valjean, qui ramenait des barricades un Marius blessé, chanter l'air devenu célèbre *Bring him home*, « toute la salle s'est mise à pleurer. Ils pensaient à leurs morts, à la guerre des six jours. Au Québec, les gens projettent peut-être dans le spectacle leurs propres rêves de libération nationale. À moins que les barricades de la Commune ne leur rappellent plutôt l'été indien... »

« N'avoir fait que *Les Misérables*, on se sentirait un peu comme des anciens combattants », affirme Alain Boublil. Heureusement, avec son acolyte, il terminait l'an dernier *Miss Saïgon*, d'après le roman *Madame Chrysanthème* (qui a inspiré aussi à

Puccini *Madame Butterfly*). La comédie musicale joue à Londres et se dirige vers New York. Mais, *Les Misérables* coltent quand même à la peau du tandem Boublil-Schönberg. Ceux-ci se proposent d'ailleurs de porter leur épopée chantante à l'écran, réalisant du coup le 33e film à mettre en images Valjean et Cossette. Tandis qu'à la scène, avec Montréal, *Les Misérables* retrouvent une nouvelle jeunesse. Car, la version française prendra sans doute ensuite la route de Paris, de Bruxelles, de Genève. « Par son sujet, ce spectacle nous dépasse, constate Alain Boublil. C'est pourquoi il est appelé à nous survivre. »

◆ Niger

qui a mis au point la formule de « responsabilité partagée » qui fait l'originalité et le succès des CLAC.

« Je trouve absolument indispensable que les gens sur place soient impliqués dans le projet, explique-t-il. Qu'ils sentent bien que le centre est à eux et qu'il ne marchera que s'ils s'en occupent. »

Les autorités locales fournissent un local pour le centre. Elles versent les salaires des trois animateurs affectés à chaque centre et du coordonnateur responsable du réseau régional de 10 centres. Ces quatre personnes sont recrutées sur place et l'ACCT assure leur formation, fournit le matériel du centre (livres, vidéocassettes, magnéscope) et la voiture du coordonnateur. Celui-ci fait des rapports mensuels à l'ACCT sur l'utilisation du centre, le nombre de projections de films, les livres les plus en demande, les activités culturelles du centre.

L'implantation d'un réseau de CLAC coûte environ 200 000 \$. L'ACCT a inclus dans son plan quinquennal un programme d'extension des réseaux de CLAC qui pourraient couvrir une vingtaine de pays d'ici cinq ans.

Les CLAC s'adressent en priorité aux jeunes et sont situés dans des localités qui disposent d'une infrastructure scolaire capable de drainer toute une population rurale et dispersée d'enfants d'âge scolaire. Dans un pays comme le Niger, où 87 % de la population est rurale et où près d'un habitant sur deux a moins de 15 ans, les CLAC sont en mesure de répondre à un pressant besoin de formation des jeunes et d'épauler un système éducatif défaillant.

Les carences du système éducatif ne sont d'ailleurs qu'un des maux dont souffre un pays qui connaît aussi un bilan économique désastreux, un climat social tendu et une situation politique confuse.

Classé par les Nations Unies dans les pays les moins avancés (PMA), avec un PNB annuel per capita d'environ 250 \$, le Niger a pourtant cru à un moment avoir trouvé son Eldorado. Au début des années 70, l'exploitation des gisements d'uranium plonge le pays dans l'euphorie. « À ce moment-là, on a fait la fête, dit l'économiste Bello Garba. Le gouvernement a mis sur des hausses régulières et vertigineuses du prix de l'uranium et, à partir de là, on s'est endetté. On a investi dans des secteurs improductifs et puis est arrivée la chute des cours de l'uranium. Et là, on s'est rendu compte que le boum ne reposait sur rien. »

Avec le ralentissement des programmes nucléaires dans les pays occidentaux, le Niger voit ses recettes d'exportation d'uranium dégringoler et se réveille avec la gueule de bois. S'y ajoutent les effets de la sécheresse dans le Sahel et la désertification qui gagne du terrain, l'enclavement du pays, la poussée démographique (une des croissances annuelles les plus fortes au monde) qui portera la population nigérienne de 7,5 millions d'habitants aujourd'hui à 14 millions en 2010.

Depuis un peu plus d'un an, le régime de parti unique du général Ali Saïbou s'est engagé sur la voie d'une timide ouverture baptisée *décrispation* au Niger. Mais, l'année qui vient de s'écouler a vu l'agitation et la contestation se répandre chez les étudiants et les salariés. Grèves à l'université de Niamey (le seul établissement d'enseignement supérieur du pays avec l'université islamique de Say), grèves à l'appel de l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN) qui ont paralysé l'activité économique pendant plusieurs semaines, mécontentement dans la fonction publique, pléthorique, menacés par les programmes d'ajustement et de restructuration mis en place sous la férule du FMI et de la Banque Mondiale.

Dans la capitale Niamey règne une atmosphère d'expectative et de sourde inquiétude. Le président Saïbou a annoncé en novembre l'instauration du multipartisme et les premières élections législatives multipartites sont prévues pour le premier trimestre de 1992. Dans le milieu étudiant, on a en mémoire la « bavure policière » du 9 février dernier, où les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur une manifestation étudiante, faisant trois morts selon les autorités ou 14 selon les étudiants. Face à un pouvoir qui se retranche dans le mutisme et qui paraît désorienté, les étudiants réclament de meilleures conditions de travail, des bourses et une garantie d'emploi.

Les revendications politiques ne sont pas absentes des doléances étudiantes, mais c'est dans les syndicats qu'elles s'expriment le plus ouvertement et depuis plus longtemps.

« Notre démarche est politique d'abord, explique Bello Garba. Nous réclamons une conférence nationale d'où sortira un premier ministre chargé de gérer la période de transition conduisant à des élections. Ensuite, nous nous attaquerons à la crise économique et aux problèmes du développement. Le multipartisme est une condition préalable, incontournable. Car, il faut absolument que la population ait un droit de regard sur la chose publique, que les gouvernants aient des comptes à rendre. »

À Niamey, la capitale, étudiants et syndicalistes ont nettement le sentiment que le Niger est gagné par la contagion démocratique qui se manifeste dans plusieurs autres pays d'Afrique. Et qu'après un an de « décrispation » qui n'a pas suffi à satisfaire les aspirations, le pays se trouve à un tournant critique.

Rushdie sort de l'ombre

LONDRES (AFP) — Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, qui vit caché depuis sa condamnation à mort il y a un an et demi par l'ayatollah Khomeiny, a fait mercredi une apparition surprise dans une librairie londonienne.

M. Rushdie était venu signer son dernier livre, *Haroun and the Sea of Stories*, et n'est resté qu'une vingtaine de minutes dans cette librairie de Hampstead, au nord de Londres, avant de repartir, accompagné de ses gardes du corps.

« Nous n'avons été prévenus de son arrivée que quelques minutes avant », a précisé le libraire.

Depuis sa condamnation par l'ayatollah Khomeiny, enjoignant aux musulmans de tuer l'auteur de livre jugé blasphématoire envers l'Islam, M. Rushdie vit caché. Il avait fait sa première apparition publique la mois dernier en venant enregistrer dans les studios de la BBC une émission littéraire.

« C'est un outil que toute organisation, grande ou petite, devrait utiliser régulièrement. »

ANDRÉ DUGUAY, GÉRANT DE DIVISION, ELECTROLUX

TÉLÉFORUM

Des réunions d'affaires intelligentes



«Le domaine de la vente est en constante évolution, il faut donc assurer un suivi régulier des dossiers.»

Tous les lundis matins, nous faisons une téléconférence TéléForum™ dans le but d'évaluer ce que nous avons fait la semaine précédente et d'élaborer une stratégie pour la semaine qui vient.

J'organise la téléconférence moi-même... ce sont mes neuf gérants de succursales qui m'appellent. Ils peuvent le faire d'un téléphone public, de l'aéroport ou même de leur voiture. Ils ne sont donc pas obligés de rester cloués à leur bureau.

La téléconférence, c'est vraiment un outil très flexible!))

GRÂCE À LA TÉLÉCONFÉRENCE TÉLÉFORUM, MONSIEUR ANDRÉ DUGUAY PEUT COMMUNIQUER AVEC LE NOMBRE D'INTERVENANTS QU'IL DÉSIRE, COMME ET QUAND IL LE VEUT. APRÈS AVOIR RÉSERVÉ UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE TÉLÉFORUM AVEC BELL CANADA, IL COORDONNE LUI-MÊME LA TÉLÉCONFÉRENCE EN DEMANDANT À SES CORRESPONDANTS DE L'APPELER À UNE HEURE ET UN JOUR PRÉCIS. PRATIQUE, FLEXIBLE ET FACILE À ORGANISER, TÉLÉFORUM EST POUR BELL UNE FAÇON DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS D'AFFAIRES. POUR EFFECTUER UNE TÉLÉCONFÉRENCE, FAITES LE ZÉRO ET DEMANDEZ LE SERVICE TÉLÉFORUM DE BELL OU POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC UN DE NOS CONSEILLERS AU 1 800 361-1423.

Bell Canada est membre du réseau national Telecom Canada

Bell
des gens de parole

Au bout de chaque cigarette un seul filtre: vos poumons



CINÉMA

Isoler pour mieux «censurer» la violence

Le sexe au cinéma ne choque plus; le ciseau s'attaque maintenant au sang

Paule des Rivières

EN 1960, le merveilleux *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais est amputé de 14 minutes au Québec. Trop c'est trop. Les réactions sont si vives que le gouvernement Lesage promet de réformer le Bureau de la censure des vues animées, que les majors américains trouvent tellement sévère qu'ils menacent de boycotter le Québec en entier.

Mais ce ne sera pas nécessaire car le Québec devient, sept ans plus tard, le seul endroit en Amérique du Nord où la censure est abolie : les films doivent être acceptés ou refusés dans leur intégralité. Le coup de ciseaux a vécu.

Trois décennies plus tard, le Québec possède toujours la législation la moins sévère au Canada en matière de classement de films. De mars 89 à avril 90, la Régie du cinéma a interdit 21 films mais qui présentaient des scènes de violence sexuelle dégradante. Nous sommes à mille lieues des bords de sein sur lesquels s'abattaient jadis le couperet.

Mais la planète a tourné et d'autres scènes troublantes ont surgi sur les écrans. Ce n'est plus Hiroshima, c'est *Total Recall*, *Prédateurs 2*, *Hard to Kill*. Ce ne sont plus les corps enlacés qui choquent, ce sont le sang et les meurtres, dont les jeunes se font inonder. Et comme les Québécois de moins de 25 ans constituent plus de 50 % du public des salles de cinéma...

« Les films de grande violence sont automatiquement classés dans la catégorie des 18 ans et plus », explique Mme Carmen Watson, directrice du classement des films à la Régie du cinéma. Elle ajoute que même si aucun film n'a été jugé trop sanglant pour être projeté en salle, « nous nous interrogeons, nous nous inquiétons car nous savons que la société est préoccupée par la violence ».

C'est pour mieux isoler la violence, « pour distinguer nettement les films de nature explicitement sexuelle ou ultra-violents des autres produits cinématographiques », que l'Institut québécois du cinéma (IQC) recommande, dans un rapport remis au ministre des Affaires culturelles récemment, de modifier le classement des films.

L'IQC note que le consensus social va dans le sens d'une plus grande permissivité depuis plusieurs années, tellement que la sexualité au cinéma devient une problématique secondaire. Il en va autrement, ajoute-t-il, de la violence « dont la sur-rendition ne répondait à aucune demande populaire ». Elle a atteint une telle ampleur, estime l'IQC, qu'elle a « défoncé le seuil de tolérance ».

La France vient d'ailleurs de se livrer à un exercice similaire, en refinant son système de classement, les États-Unis aussi, qui viennent de créer une nouvelle catégorie de films interdits au moins de 17 ans et qui inclura des films jusqu'à maintenant frappés d'un gros X. Les films

ultra-violents seront donc mieux identifiés.

Ici, l'IQC suggère d'offrir une alternative à la présente catégorie des 18 ans et plus, pour les films qui ne peuvent être présentés aux 14 ans et plus mais ne méritent pas pour autant d'être limités aux 18 ans et plus.

Il propose de garder la catégorie *visa général*, ainsi que celle du 18 ans et plus. Mais entre les deux, plutôt que de n'avoir qu'un 14 ans et plus, il suggère un 12 ans et moins, accompagné d'un adulte et un 16 ans et plus.

Ces nuances permettent l'accès aux jeunes adultes de films comportant des risques pour les très jeunes mais « présentables » aux jeunes adultes de 16 ans. À 16 ans, le jeune peut obtenir un permis de conduire, posséder une arme, quitter l'école. Et à 12 ans, l'enfant passe du primaire au secondaire, une étape importante.

Toutes ces bonnes intentions risquent cependant de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau si les règles continuent de ne s'appliquer qu'aux seuls films montrés en salle. Car les films ne sont plus vus dans les salles mais dans la chaleur des chaumières, à la télé ou sur vidéo. Les télévisions tombent dans le champ fédéral et les propriétaires de vidéos-clubs sont morts de rire car les restrictions ne les touchent pas. Tout au plus sont-ils tenus de mettre les films que la Régie du cinéma a placés dans la catégorie des 18 ans et plus dans un coin à part. Et encore.

L'IQC recommande donc que les

propriétaires de vidéos-clubs soient soumis aux mêmes règles. « Les fenêtres de diffusion s'influencent et deviennent plus interdépendantes (...) Nous croyons qu'il faille faire porter une responsabilité sociale aux commerçants de matériel vidéo », croit l'IQC. Il en va de la santé mentale et psychologique de la collectivité, croit-il.

« Il est peut-être temps que la société québécoise fasse savoir qu'elle désapprouve la violence comme voie de solution d'un conflit », conclut l'Institut québécois du cinéma en se défendant bien de ressusciter la censure. Mais « nous vivons dans une société de l'image à laquelle les enfants ne sont aucunement préparés ».

Mais les enfants réussissent parfois à se faufiler dans les salles, même s'ils n'ont pas l'âge requis. La première loi sur l'accès aux salles, adoptée en 1911, interdisait l'entrée aux enfants de moins de 15 ans, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un adulte.

Seize plus tard, l'incendie du Laurier Palace révéla de la manière la plus cruelle que la « loi des exhibitions publiques » était massivement ignorée. Des dizaines de corps d'enfants calcinés sont retrouvés. Les enfants de moins de 10 ans ne pourront fréquenter les salles avant 1961 et obligatoirement « avant six heures du soir ». L'IQC demande qu'ils soient accompagnés d'un adulte, « pour que les parents prennent leur part de responsabilité ».

DANSE



Denis et Lyne Pelletier dans *Porteurs d'eau*, de Hélène Blackburn.

Tangente: dix ans à diffuser la danse

Catherine Caron

EN PARALLÈLE avec le Commerce International des Arts de la Scène (CINARS) qui se déroule à Montréal jusqu'à vendredi, Tangente présente une soirée « off CINARS », jeudi soir à la Bibliothèque Nationale. On pourra y voir sept chorégraphes parmi les plus actifs de la scène de la danse montréalaise.

Tangente fête son dixième anniversaire. Sa directrice Dena Devida voit là une excellente occasion de « faire la mise à jour de tout ce qui se passe en danse ici ». Ce *showcase* « off CINARS », par ailleurs gratuit pour les spectateurs, rapportera peut-être en terme de support et de collaboration de la part de producteurs susceptibles de faire connaître ces artistes à l'étranger.

Certains d'entre eux présenteront des pièces découvertes lors des événements thématiques caractéristiques de Tangente, comme Mue-Danse, le Corps Politique, Drôle de danses ou les Danséchanges. Ainsi, Carole Bergeron reprend *How are you Mrs Brown*, Irene Stamou, *La métamorphose d'une dent de lion*, le collectif Brouhaha, *Méfiez-vous des faux frissons* et Zone animée apporte *Coeur en chou-fleur*.

La danseuse Peggy Baker-Smith fera ses débuts à Montréal. Elle est la co-fondatrice de la compagnie to-

rontoise Dancemakers et se produisait récemment avec Baryshnikov dans le *White Oak Project* de Mark Morris. On verra également un extrait des *Porteurs d'eau*, une pièce tout nouvellement baptisée de la chorégraphe Hélène Blackburn.

Tangente a souvent donné sa première chance aux artistes de la relève, celle d'ici bien sûr, mais aussi celle d'ailleurs à travers les Danséchanges. Le prochain jumelera le Québec et l'Espagne. Important diffuseur de jeune danse à Montréal (avec Danse Cité et Rêve Incorporé), il a toujours privilégié une forme de danse éclatée, inventive, une approche multidisciplinaire, souvent à la limite de la danse même.

Depuis dix ans Tangente est sans domicile fixe, entre l'Espace Go, la Maison de la Culture Mont-Royal, et en ce moment la Bibliothèque Nationale. Dena Devida précise qu'on se trouve actuellement en négociation en vue d'obtenir un loyer, un espace, dans l'Agora de la danse (ancien pavillon Latourelle et futur pavillon Cherrier de l'UQAM). Rappelons qu'un incendie a retardé ce projet. Elle souhaite y développer un espace-laboratoire, un lieu de création intime, comptant 80 places environ.

Danser, c'est bouger pour voir. Diffuser, c'est donner à voir. Tangente est boulimique de nouvelle danse depuis dix ans et n'entend pas s'arrêter.

THÉÂTRE

Une Éva ravie de sa vie rêvée

La Vie d'Éva, opéra pataphysique

Texte de Richard Ducharme, mise en scène de Sylvie Lachance, musique de Serge Montreuil, avec Jacinthe Dumaine, Marc-André Roy, Alain Dessurault, Graziella Mossa, et Janet Oxley, responsable de la chorégraphie. Au Building Danse Café jusqu'au 8 décembre.

Alain Pontaut

TANT MIEUX si le Collège de Pataphysique, fondé il y a 42 ans, fait encore des adeptes. Canular ou bombe lancée à la bêtise, il s'enorgueillit tout de même d'avoir compté dans ses rangs des enseignants comme Raymond Queneau ou Boris Vian et d'avoir mis sur pied le fameux Oulipo — Ouvroir de littérature potentielle — si magnifiquement illustré ici par les artistes du Théâtre Ubu.

Car, le père de la pataphysique, cette « science des solutions imaginaires », c'est bien sûr Alfred Jarry, le célèbre auteur d'*Ubu roi* et des *Gestes et opinions du docteur Faustroll, pataphysicien*, l'auteur aussi de cet éloquent article-manifeste publié la même année qu'*Ubu* et qui s'intitule clairement *De l'inutilité du théâtre au théâtre*.

Au Building Danse Café, dans le cadre des « Vingt jours d'un théâtre à risque » qui n'a jamais si bien porté son nom, Richard Ducharme et ses camarades des Productions Madame Edgar, appliquant à l'opéra l'absence de règles de la pataphysique, présentent *La Vie d'Éva*, aussi remarquable par son argument et par ses personnages que par son texte.

Il y a là une pieuse et belge naine missionnaire qui, poussée par la Mère supérieure du Couvent de Reims, part évangéliser l'Afrique, est séduite par Opale, un violent Malais macho, dénoncée par un errant jaloux et pervers dénommé le Nomade innomable, met au monde un enfant taré dont le rap est raté (habitez-vous...), se fait cruellement darder par le vieux et pieux pieu de l'errante errant et puis, apothéose, monte glorieusement au ciel avec tous les témoins de son odyssée spirituelle.



Jacinthe Dumaine, la naine nonne de *La Vie d'Éva*, opéra pataphysique.

Je saute évidemment de nombreux épisodes, qui seraient trop longs à décrire et qui résisteraient d'ailleurs à la description tant ils sont dépourvus de logique significative. Le texte de savoureuse absurdité. Le texte de Richard Ducharme cultive, on l'aura compris, l'onomatopée coulissante et répétitive, la polyphonie allusive, le couinement parfaitement évocateur. Il fait s'extasier ses exotiques personnages à travers des délicatesses du genre : « Un Flamand enflammant et sa flamme enflammée fôlèrent », ou bien « A Galgala, une ville qu'Opale estime, goulag égale galère ». Il les fait déclamer : « L'errant serin se rend à Reims », ou bien encore, quand Opale, « pâlisant mais poli, dit : « Foutu fou ! », il lui fait entonner le Concerto de sa dérélition, qui consiste à clamer sans fin : « Re, re, re, re, re, re... »

Car la polyphonie est riche d'effets divers. Elle entremêle de cris et de râlements, de brefs extraits d'opéra inspirés de *Frère Jacques*, de sauts farouches, de violons et de tournolements vertigineux, un texte qui serait peut-être lassant s'il se contentait d'entonner atone l'incipit d'un velot : « Veau dépiauté, ainsi va ta vidure... » Non, non, l'ensemble texte-musique-danse-jeu est beaucoup plus varié que les exemples ci-dessus.

Au reste, le langage est bien plus souvent inintelligible qu'autre chose dans cette action épique qui mélange savamment les pays, les accents, les religions et les mythes, chez ces personnages d'une sorte de fuite en Égypte, échappés d'un baroque et miteux Cecil B. de Mille, qui hululent « you-you » des femmes arabes, discutent en italien familial, sacrent en québécois ou en créole et poursuivent, au sein mal défini d'un lieu semi-désertique, la quête d'un

fuyant paradis terrestre. Tout ça dans des costumes, des chorégraphies et des musiques, avec aussi des intermèdes, dignes de ce qu'il y a de plus burlesquement inspiré dans l'enseignement du célèbre Collège.

La Vie d'Éva est un monument local au non-sens pataphysicien, à l'opéra sauvage et déréglé, à la vaillance corporelle et vocale au service des folles entreprises de l'absurde joyeux et signifiant.

Dans une mise en scène loufoque, trépidante et drôle de Sylvie Lachance, qui est aussi l'organisatrice des « Vingt jours de théâtre à risque », *La Vie d'Éva*, c'est athlétique, délirant et rafraîchissant. Alors, courez-y sans tarder. Vous y voilà vite invités. Comme eût dit Léon-Paul Fargue, autre expert en contrepèterie, « il n'y a pas une pinute à merdre ».

EN BREF...

Le Goncourt 1989 poursuivi pour plagiat

PARIS (Reuter) — Jean Vautrin, lauréat du prix Goncourt 1989, est poursuivi par un universitaire français pour contrefaçon littéraire devant la 1ère chambre civile du Palais de justice de Paris. Patrick Griollet, auteur de plusieurs ouvrages sur la langue et la culture des Cajuns de Louisiane, réclame à Vautrin 50 % des droits d'auteur de son roman *Un grand pas vers le Bon Dieu*. L'avocat de l'universitaire, André Bertrand, a accusé Vautrin d'avoir emprunté 56,8 % des mots recueillis pendant dix ans par Griollet pour sa thèse. Il a dénoncé ce « pillage de lignes entières qui ont habillé un scénario de 27 lignes pour en faire un Prix Goncourt ». En défense, Me Josée-Anne Benazeraf a contesté la contrefaçon. Pour elle, il n'est pas possible de « comparer un roman et un dictionnaire ».

Tableau volé à Prague

PRAGUE (AFP) — Un tableau du maître allemand Lucas Cranach père, dont la valeur est estimée à quelque 200 000 \$, a été volé hier dans une salle de la Galerie Nationale au Château de Prague. Le tableau *Veillard amoureux* de 1531, une peinture à l'huile sur bois, a été remplacé par le volé par une reproduction d'un tableau de Rembrandt ayant les mêmes dimensions.

JEUX

Le mondial des échecs, une affaire de 4 millions \$

LYON (AFP) — L'organisation des douze dernières parties du championnat du monde d'échecs qui oppose à Lyon Garry Kasparov à son challenger Anatoly Karpov, a coûté pas moins de 18 à 20 millions de francs (3,6 à 4 millions \$) à l'association Chessly, spécialement mise en place pour assurer le bon déroulement du championnat.

Selon le grand-maître Bachar Kouatly, responsable de l'organisation, 16 millions de FF iront aux joueurs, 10 au vainqueur, six au perdant. Proportionnellement, assure-t-il, le budget global est supérieur à celui de Séville, en Espagne, où s'était déroulé le dernier championnat du monde « complet ». Cette année, le championnat a été coupé en deux, les douze premières parties s'étant déroulées à New York.

Le champion du monde se verra aussi offrir par le bijoutier lyonnais Koroiloff, un trophée à sa griffe — qui est aussi la leur et symbolise bien la lutte acharnée des deux Soviétiques pour le titre mondial : deux « K » qui

se tournent le dos, composés de 1810 diamants blancs et noirs, sertis sur de l'or et du bronze. Un trophée d'une valeur de 1 million \$.

Les organisateurs ont pu compter sur la générosité du maire de Lyon, Michel Noir, un passionné d'échecs, qui ne manque pas une partie : il a mis gracieusement à leur disposition le palais des congrès de la ville.

Les aménagements indispensables ont coûté un million de FF (200 000 \$) également pris en charge par la ville. Pour respecter le silence religieux dans lequel se déroule toute partie d'échecs, il a fallu abaisser le niveau sonore sur scène à 35 décibels. Il a aussi fallu bien sûr assurer un éclairage sans reflet des 64 cases du jeu.

Les organisateurs ont également truffé le palais d'écrans vidéo qui reproduisent le jeu au coup par coup et instantanément grâce aux cases sensibles de l'échiquier utilisé par Kasparov et Karpov. Dans la salle, les spectateurs peuvent écouter des commentaires grâce à des écouteurs.

Pour le temps du championnat, une villa a été louée pour Karpov, et un luxueux hôtel particulier pour Kasparov, accompagnés tous deux d'une nombreuse suite où se mêlent famille, secondsants, cuisinier...

Côté recettes, les organisateurs sont discrets. Ils affirment qu'ils n'auront pas recours à une subvention de la municipalité de Lyon.

L'association organisatrice Chessly — une contraction des mots *chess* et *lyon* — a fait entièrement appel à des sponsors dont l'un des plus gros est la société Générale des Eaux, qui a contribué pour 5 millions de FF (1 million \$). Les autres mécènes, tels la société Swift, contribuent « pour une part très importante à la réussite de ce championnat », selon Bachar Kouatly, qui refuse d'avancer un chiffre.

De son côté, la chaîne privée de télévision TF1 a obtenu l'exclusivité des images tournées au sein du palais des congrès pour la somme de deux millions de FF (400 000 \$). Mardi, Kasparov a remporté la 16e

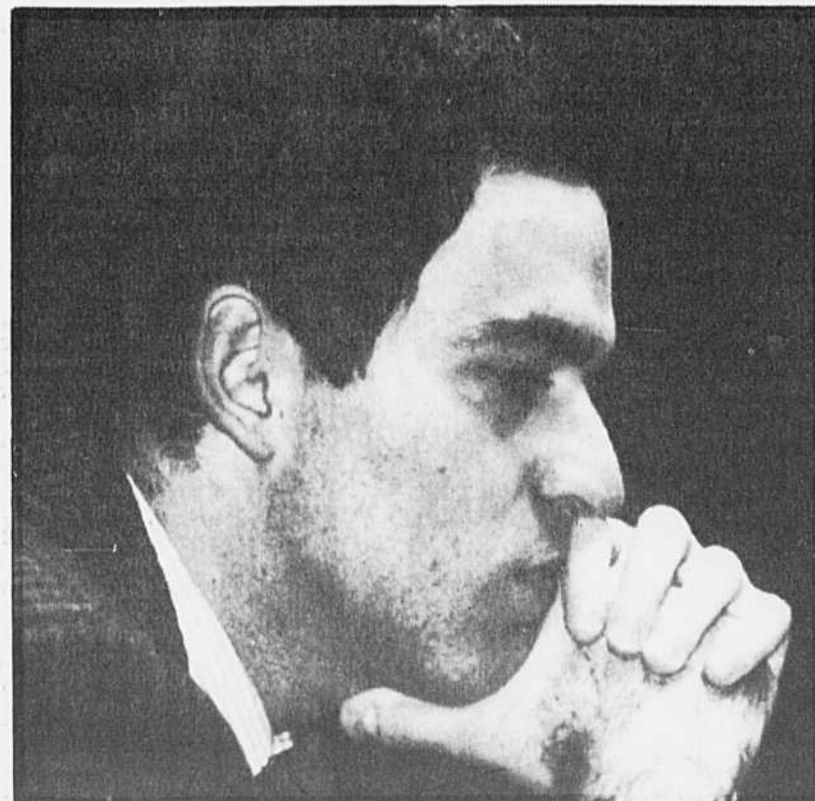
partie du match de championnat du monde d'échecs. Karpov a abandonné au 102e coup après 12 heures et 16 minutes d'une partie marathon.

À l'issue des 16 premières parties, Kasparov mène au score par 8,5 points à 7,5. Quatre points dans les huit parties restantes suffiront à Kasparov pour remporter le titre.

Les deux « K » ont aussi battu un nouveau record au cours de cette 16e partie, la plus longue des 147 qu'ils ont disputées ensemble. Ils ont même dépassé pour la première fois les 100 coups.

La victoire de Kasparov obligera Karpov à prendre davantage de risques dans les joutes suivantes, car même un match nul à la fin des 24 parties réglementaires permettrait à Kasparov de conserver son titre de champion du monde conformément au règlement de l'épreuve.

La 16e partie avait débutée samedi. Elle a été ajournée à deux reprises, samedi et dimanche soir dans une position favorable à Kasparov.



Le Soviétique Gary Kasparov, champion en titre, en pleine concentration à la veille de la 16e partie du Mondial d'échecs, à Lyon, mardi.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Home Alone* 7 h, 9 h 15; 15 h, 7 h 10, 9 h 30; — *III: Predator* 2 h, 9 h 15; — *Child's Play* 8 h 45

BERRI I: (288-2115) — *Exorcist 3* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30; — *Europa Europa* 1 h 40, 4 h 25, 7 h 20, 9 h 40; — *Jeu d'enfant* 2 h 30, 9 h 30; — *Le prince Casse Noisette* 1 h 15, 2 h 45, 4 h 15, 5 h 45; — *Les sorcières* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20; — *Compagnon de longue date* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Hardware* sem. 7 h 30, 9 h 30; — *Predator* 2 sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Les sorcières* 7 h 15 — *Misery* sem. 2 h 30, 4 h, 7 h 10, 9 h 20; — *Mon coin de paradis* 9 h 15; — *Predator* 2 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 30; — *Présumé innocent* 2 h 7 h, 9 h 30; — *Misery* 7 h 15, 9 h 20; — *4: Surdoué et invisible* 7 h 20, 9 h 30; — *Les sorcières* 7 h 20, 9 h 20; — *Home Alone* 7 h 15, 9 h 30

CINEMA EGYPTIEN I: 1455 Peel, Mt. — *Misery* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40; — *La gloire de mon père* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30; — *Home Alone* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

CINEMA JEAN-TALON: Mt. — *Three Men and a Little Lady* 7 h, 9 h

CINEMA OMEGA 1: — *Mon fantôme d'amour* 7 h, 9 h 30; — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 30

CINEMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001) — *Inlandis Récit d'À Sois saie o ma douleur* 19 h — *Elucubration Voix Off Le marché de l'amour L'entrevue* 21 h (6 au 9 déc.)

CINEMA PARIS: Mt. (875-7284) — *Cry-Baby* 1 h 30, 7 h — *The Godfather part 3* 3 h 30, 9 h

CINEMA POINTE-CLAIRE: 1: 6361 Trans-Canada — *Child's Play* 2 h 7 h, 9 h 52; — *Predator* 2 h 7 h, 9 h 20; — *Misery* 7 h 20, 9 h 30; — *4: Dances with Wolves* 8 h 15; — *Home Alone* 7 h 10, 9 h 15; — *White Palace* 7 h, 9 h 15

CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Antonioni, documents et témoignages Notes sur une minorité* 18 h 35 — *La comédie italienne d'hier et d'aujourd'hui: deux sous d'espoir* 20 h 35

CINEMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Henry & June* 1 h 15, 5 h, 8 h 15; — *Longtime Companion* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25; — *Présumé innocent* 1 h 05, 3 h 35, 7 h 9 h 30; — *Ilis vont tous bien* 1 h, 3 h 30, 7 h 9 h 30; — *Cargo* 1 h 30, 7 h 10; — *Wild at Heart* 3 h 30, 9 h 15; — *Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *La fracture du myocarde* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20; — *Tatie Danielle* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40; — *Quelle heure est-il* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30; — *Alberto Express* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h, 9 h

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — *En r'montant l'escalier* 19 h — *Dire de compagnons* 21 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Day of Wrath* 19 h — *Petite confession filmée Simon of the Desert* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La gloire de mon père* 7 h, 9 h 25

DAUPHIN I: (721-6060) — *Nikita* 7 h, 9 h 30; — *Sailor et Lula* 9 h 15 — *Le secret de la chambre claire* 7 h 10

CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Home Alone* 7 h 30, 9 h 45; — *Hardware* 7 h 15, 9 h 15

DORVAL I: (631-8586) — *Rocky V* 6 h 30, 9 h 20; — *Jacob's Ladder* 6 h 45, 9 h 15; — *Rescuers Down Under* 7 h — *Ghost* 9 h 25; — *Reversal of Fortune* 6 h 30, 9 h 15

DU PARC I: (844-9470) — *Three Men and a Little Lady* 7 h, 9 h 20; — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 10; — *Rocky V* 7 h 15, 9 h 30

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; — *58 minutes pour vivre* 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Rocky V* 6 h 30, 9 h 15; — *Three Men and a Little Lady* 7 h 10, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 30; — *Home Alone* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10; — *White Palace* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; — *Sibling Rivalry* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTREAL: (499-0159) — *Le repas du dragon La chute de l'éléphant* 20 h

GREENFIELD I: (617-6129) — *Rocky V* 7 h 10, 9 h 30; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 6 h 55, 9 h 15; — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (r. du mar. au ven. 10 h, 11 h 45, 13 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 30, 17 h, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30 — *Blue Planet et To Fly* mar. au dim. 15 h 15, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

LAVAL 1: (688-7776) — *Rocky V* 7 h 20, 9 h 40; — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 10

LAVAL 2000 I: (687-5207) — *Exorcist 3* 7 h, 9 h 10; — *Jeu d'enfant* 2 h 7 h 40, 9 h 25

LOEW'S I: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S II: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S III: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S IV: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S V: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S VI: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S VII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S VIII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S IX: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S X: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XI: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XIII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XIV: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XV: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XVI: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XVII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XVIII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XIX: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XX: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XXI: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XXII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XXIII: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XXIV: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 10, 8 h 10; — *Repossessed* 1 h 10, 3 h 5 h, 7 h, 9 h 40; — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *CINÉPLEX IX: — Le grand bleu* 2 h, 5 h 15, 8 h 30

LOEW'S XXV: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30; — *Avant 6 h 30, 9 h 15; — Henry & June* 1 h 25, 5 h 1

PLEIN AIR

Nouvelles et longues randonnées à skis

Robert Choquette

LES ADEPTES du ski de randonnée se contentent de bien peu de choses. Pourvu qu'il y ait un stationnement à proximité de l'accès des pistes, que les deux traces parallèles soient perceptibles, qu'il y ait des refuges en grand nombre et que les toilettes soient propres, on est heureux. Si les randonneurs à skis se satisfont de peu, ils ont au moins le bonheur de trouver des services de qualité et des aménagements de premier ordre dans les parcs et les réserves du Québec, ainsi que dans les parcs nationaux du territoire québécois.

Malheureusement, dans sa forme actuelle, le réseau québécois de sentiers rend difficile l'organisation de longues randonnées à skis. La formule du ski inter-auberges, si populaire aux États-Unis, est quasi-inexistante chez nous. Quant aux randonnées *hut-to-hut*, également très répandues chez nos voisins du Sud, ainsi qu'en Scandinavie, elles comptent peu d'adeptes au Québec, tant les itinéraires proposés sont difficiles à négocier. Dommage, puisqu'il est fort agréable de s'évader quelques jours dans la nature, même l'hiver. Mais entre la difficile Traversée de Charlevoix et la paisible excursion dominicale au parc du Mont-Saint-Bruno, il est tout de même possible de vivre de nouvelles expériences. En voici quelques-unes.

La région de Québec est particulièrement choyée en terme d'installations où s'adonner au ski de randonnée. À lui seul le centre de ski de fond du Parc du Mont-Sainte-Anne, qui compte 214 km de sentiers, figure au second rang des centres de ski de fond en Amérique du Nord. Le centre de ski de fond est situé à Saint-Férol-les-Neiges, à huit kilomètres du centre de ski alpin. Le coût d'accès au réseau s'établit à 8 \$ par adulte. Aux adeptes du pas de patin, on propose plus de cents kilomètres de sentiers. Huit refuges chauffés peuvent accommoder les pistes.

Fait intéressant, il est possible de passer la nuit dans le parc, au beau milieu du réseau de sentiers. L'Auberge du fondeur peut accueillir 24 personnes réparties en cinq chambres. On propose divers forfaits à prix intéressants selon la formule *Bed and Breakfast*. On demande environ 30 \$ par personne, par nuit. Le laissez-passer de ski est compris dans le montant.

Il existe deux sentiers reliant le Parc du Mont-Sainte-Anne au Camp Mercier situé dans la Réserve faunique des Laurentides. À lui seul le réseau du Camp Mercier (418/848-2422) qui compte 192 km de sentiers vaut le déplacement. Il est possible de louer sur place en chalets. Le sentier de 65 km qui relie les deux parcs s'adresse uniquement aux randonneurs autonomes et expérimentés. Il faut compter trois jours pour effectuer le trajet. Deux refuges ponctuent l'itinéraire.

Il est possible de réaliser deux autres itinéraires à partir du Camp Mercier. Tous deux parcourent la majestueuse vallée de la rivière Jacques-Cartier. Le sentier des quatre

jumeaux demande quatre ou cinq jours de randonnée. L'hébergement est assuré par quatre refuges pouvant accueillir huit personnes chacun. Le second parcours qui se nomme le Trajet de la vallée de la Jacques-Cartier peut être effectué en peu de temps, de deux à six jours. Trois refuges sont accessibles dans ce réseau dont les ramifications s'étirent sur des distances qui varient de 40 à 80 km. On demande 18 \$ par personne par jour. Chaque groupe doit être composé d'un minimum de deux personnes. Pour renseignements: 1-800-462-5349.

Les visiteurs du Parc National de la Mauricie peuvent également loger à l'intérieur des limites du parc, dans les deux gîtes qui demeurent ouverts durant la période hivernale. Les refuges Wabenaki et Andrew s'élèvent tous deux sur la rive ouest du lac à la Pêche. Très confortables ces refuges sont entièrement équipés: chauffage, douches, cuisinière, etc. On loge dans des dortoirs ou dans des chambres de quatre places. La capacité totale des deux refuges s'établit à 44 personnes. On accède aux refuges par une entrée secondaire du parc, en passant par le village de Saint-Gérard-des-Laurentides. Du stationnement aux refuges il faut chauffer les skis. Le sentier de 3,5 km est balisé et damé. On demande 15 \$ par personne par jour durant la semaine, 35 \$ par personne pour passer la nuit du vendredi soir et du samedi soir. Pour renseignements: 819/537-4555.

Il est aussi possible de séjourner dans la Réserve faunique Mastigouche (819/265-2098). Les secteurs Pins Rouges et Catherine correspondent à deux circuits de longue randonnée. Le premier est formé de deux boucles qui totalisent 50 km de sentiers. Il est desservi par six refuges et par le camp Savard, un chalet de villégiature d'une capacité de huit places. Le second compte 41 km de sentiers et trois refuges. À la Réserve faunique Mastigouche on demande 11 \$ par personne par nuit durant la fin de semaine. Pour passer la nuit dans le camp Savard il faut payer 18 \$. Pour réservations: avant le 15 décembre, 819/265-3925; après le 15 décembre, 819/265-3807.

Plus près de la région métropolitaine, au Parc du Mont-Tremblant, il est possible de parcourir deux sentiers de longue randonnée, eux aussi équipés de refuges. Les itinéraires varient de 10 km à 94 km et permettent de séjourner dans la nature au cours de périodes qui varient de deux à cinq jours. Comme partout ailleurs, les sentiers sont balisés mais il faut ouvrir soi-même la trace. Les refuges comportent un poêle à bois, il faut puiser l'eau à la rivière et les toilettes, glaciaires, s'élèvent à proximité du refuge. Pour réservations: 819/688-6176.

Idéalement il faut partir en groupe de quatre à six personnes. En longue randonnée à skis, tous les membres du groupe doivent être rompus aux techniques de survie en forêt et au camping d'hiver. Il faut tout transporter sur son dos et être en très bonne condition physique.

SOCIÉTÉ

Les Nintendo exclusifs des policiers

Leur entraînement se ferait bientôt avec un simulateur électronique de cas d'urgences

Louis-Gilles Francoeur

UNE MINI-RÉVOLUTION se dessine au Québec dans le domaine de l'entraînement des policiers aux tirs de défense avec l'avènement dans un avenir assez rapproché des simulateurs électroniques de situations d'urgence.

Ces appareils, de véritables « Nintendo » interactifs pour grandes personnes auxquels on réplique avec des revolvers lasers ou à balles réelles, pourraient bien servir à entraîner les aspirants policiers et au perfectionnement des autres. Aux États-Unis, ces gadgets plutôt dispendieux servent depuis des années au contrôle et à l'évaluation des policiers, des agents de sécurité et des gardiens de prison.

Le Sgt Michel Lalonde, de l'Institut de police de Nicolet, confirmait cette semaine au DEVOIR que ce centre par où passent tous les nouveaux policiers évalue la possibilité d'acquiescer un simulateur d'urgences policières. Le coût — on parle de plusieurs centaines de milliers de dollars — constitue toutefois un obstacle de taille d'autant plus que les corps policiers haut de gamme, comme le FBI ou la CIA, s'en tiennent aux reconstitutions réelles dans des édifices normaux avec, nécessaire concession, des balles de peinture !

À la CUM, le Sgt Rémi Dumay, superviseur de la formation et du maintien des armes, étudie aussi la chose pour le service. On jongle avec la possibilité d'acheter un appareil ou d'utiliser le simulateur de la nouvelle Académie nationale d'entraînement aux armes à feu (ANEAF), un centre de tir de Lachine qui est probablement le plus perfectionné en Amérique du Nord, qui s'est équipé d'un Cinetronic.

L'utilisateur d'un simulateur d'urgences policières se retrouve dans une salle obscure devant un écran où est projeté une scène courante dans son univers professionnel. Dans certains systèmes, il peut parler avec l'écran comme pour débiter, par exemple, l'interrogatoire d'un chauffard arrêté sur une bordure de route. On lui répond via un système de micro. Si sa vie ou celle d'autrui est soudainement menacée par une arme, il doit décider s'il y a lieu d'intervenir et si la réponse est oui, tirer efficacement. Ses moindres mouvements sont enregistrés sur magnétoscope et ses réflexes ainsi que la précision de son tir seront analysés au centième de seconde par un ordinateur qui lui dira, le cas échéant, s'il est mort, s'il a neutralisé l'agresseur ou tiré par inadvertance une victime innocente avec analyse de ses réflexes en micro-secondes.

L'eff est saisissant de réalisme



PHOTO JACQUES NADEAU

Cette scène captée sur le simulateur électronique Centronic de l'Académie nationale de tir aux armes à feu, à Lachine, reconstitue le type de surprise qui attendait en fin de semaine dernière l'agent Yves Nolin, de la CUM, qu'un chauffard a criblé par surprise de trois balles.

et il suffit d'un seul essai pour admettre ce qu'en disent les entraîneurs: les professionnels armés tirent souvent inutilement et les mauvaises cibles. Par contre, lorsqu'ils sont véritablement menacés, la peur paralysait généralement leurs réflexes une fraction de seconde de trop...

Tous se rappellent certaines affaires policières célèbres à Montréal et à Toronto où des policiers ont été accusés d'avoir tiré trop vite ou sur des gens qui ne constituaient pas de véritables menaces. Par contre, comme en fin de semaine, un simple chauffard peut se transformer en tueur fou, comme celui qui a blessé de trois coups l'agent Yves Nolin, du poste 33 de la CUM.

Selon le Sgt Dumay de la CUM, l'efficacité des simulateurs dépend de plusieurs facteurs. On ne doit pas permettre aux policiers de les utiliser trop souvent car le stress que l'on veut dominer par cet exercice finit par ne plus exister: reste alors un Nintendo géant pour grandes personnes dont l'usage inconsidéré peut, à la limite, développer un sentiment de sécurité aussi illusoire que dangereux.

Mais, ajoute l'entraîneur des policiers de la CUM, ce type d'appareil peut s'avérer extrêmement précieux pour évaluer avec des psychologues des policiers traumatisés, « pour voir s'ils sont redevenus sécuritaires pour eux-mêmes et le public ».

Le principal avantage de ce type d'entraînement, explique Pierre LeBlanc, de l'ANEAF, c'est d'abord

d'enseigner au policier quand il faut absolument éviter de tirer. La prise de décision dans ce genre de situations se calcule en centièmes de secondes. Et il faut porter dans ce laps de temps un jugement basé sur des concepts juridiques comme le dosage de la force à une menace réelle ou appréhendée souvent doublée d'une évaluation des chances de survie d'une victime ou d'un otage coincé entre les deux armes.

Ce type d'entraînement, selon le Sgt Dumay, « permet fondamentalement au policier de se connaître. Connaître sa réelle aptitude au tir et la qualité de ses réflexes. C'est essentiel pour répondre à une urgence avec jugement. » Mais, dit-il, ce type de contrôle et d'entraînement ne remplace en rien les exercices de tir mensuels, de rigueur à la CUM pour tous les policiers exposés à des situations d'urgence.

Il se réjouit de la décision de l'ANEAF de ne point donner accès à ce type d'entraînement au milieu de civils qui en sont membres, comme cela se fait aux États-Unis.

« Il faut, dit-il, réserver aux professionnels comme les policiers l'entraînement sur des cibles humaines. On ne sait jamais vraiment à quels civils on a affaire même dans un centre de tir réputé. Il serait hautement dangereux pour la sécurité des policiers que des civils puissent connaître et utiliser nos méthodes d'entraînement. »

Rien dans les lois et règlements n'interdit au Canada à une corporation privée ou à un civil fortuné de

s'acheter un tel appareil et d'en permettre l'usage à d'autres civils qui voudraient s'entraîner à tirer sur des humains.

À l'ANEAF, on prévoit cependant permettre à des civils d'utiliser le Cinetronic « mais uniquement pour tirer sur des héros de bandes dessinées, des monstres préhistoriques ou de l'espace », précise M. LeBlanc. Cette pratique n'en inquiète pas moins le Sgt Dumay dans la mesure où il lui apparaît inopportun de développer chez des civils une telle dextérité et dans la mesure où le Cinetronic développe dans ce cas-ci surtout l'aptitude au tir. Pas à la retenue...

« On ne sait pas, dit-il, quel genre de phantasme habite des gens qui s'entraînent ainsi », explique-t-il en se référant à ce centre de simulation de guerre où des adultes se tirent dessus avec des balles de peinture. « Je pense que dans le feu de l'action, il y en aurait qui tireraient si on leur mettait une véritable arme dans les mains. »

Dans les milieux du tir sportif, généralement opposés aux contrôles tatillons des armes à feu, on répète depuis des générations que « ce n'est pas l'arme mais le tireur qu'il faut contrôler. » Mais les fédérations sportives, qui défendent ces thèses, ont rarement proposé des moyens de contrôler les Rambo. Elles maintiennent l'affiliation de clubs où des civils pratiquent le tir sur des silhouettes humaines. Et elles n'ont jamais proposé au législateur de mettre fin à cette banalisation du tir sur des humains.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT
Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 110,00 \$ p.p. occ. dbl. incluant petit déjeuner et souper. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, près du centre de ski de Stoneham. Chambres spacieuses et suites, piscine intérieure, sauna et bains tourbillons. **FORFAITS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN** (2 nuits, 3 jours), incluant promenade en traîneau, 1 petit déjeuner, 1 brunch, 2 repas du soir et l'accès illimité aux activités sportives hivernales. **AUSSI DISPONIBLES: FORFAIT SKI ET FORFAIT NEIGE.** RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou (418) 848-2551.

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:
Chambres avec bain tourbillon ou foyer. Piscine intérieure, sauna, ski alpin, ski de randonnée, patinage, centre santé. Acceptons frais d'appel. 1-418-849-4486.

ESTRIE - MAGOG - ORFORD

Auberge LOFT APRES
Prévaluez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du Lac Bromé, sont disponibles à semaine et à la fin de semaine. Restaurant et bistro. Du plaisir pour tous. Forfait «week-end 2 jours»: 1165 \$ p.p. suite, 965 \$ p.p. studio, incluant les repas. Aussi, location saisonnière. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0

CLUB VACANCES ORFORD-MEMPHRÉMAGOG:
Village Mont Orford: membre du Club Vacances Orford-Memphrémagog et associé à la prestigieuse Station Touristique du Mont Orford, le village est blotti au pied des pistes de ski. Offrez-vous le luxe d'un condo accueillant de 2 à 8 personnes. Forfaits ski à partir de 93\$/pers. (occ. quad.) comprenant 2 jours de ski, 2 nuits d'hébergement. Informez-vous auprès de Gisèle ou Andrée au 1-800-587-7315.

Auberge l'Étoile-sur-le-lac: membre du Club Vacances Orford-Memphrémagog, l'Auberge est le site choisi pour votre séjour de détente et de plaisir, mini-spa, foyer, repas fine cuisine. L'auberge offre des salles de réunion et de congrès ayant une vue panoramique sur le lac et les montagnes. Forfaits ski à partir de 159\$/pers. (occ. quad.) comprenant 2 jours de ski, 2 nuits d'hébergement, 2 soupers et 2 petits déjeuners. (1-800-567-2727).

QUÉBEC

RELAIS & CHATEAUX
LA PLUS BELLE CHAÎNE DU MONDE
378 HÔTELS ET RESTAURANTS DANS LE MONDE
DONT 6 SEULEMENT AU QUÉBEC

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Les plaisirs de l'automne: plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massowippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits disponibles à partir de 95\$ p.p. occ. double incluant soupers, déjeuners, taxe et service. Pour des fêtes mémorables, réservez dès maintenant. TARIFS HORS-SAISON, UNE RÉDUCTION DE 10% s'applique sur les tarifs entre le dimanche et le jeudi. (819) 842-2451

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et le confort — 1 heure de Mtl — 70 chambres — 5 Fleurs de lys — 4 Diamants — Cuisine raffinée 4 Fourchettes — Raquette, patinoire, pistes privées de ski de randonnée — **FORFAIT VACANCES:** du dimanche au vendredi: 5 jrs 499\$ — 2 jrs 215\$ p.p. occ. dbl — Petit déjeuner et souper compris — Mtl, (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190, VAL-DAVID, J0T 2N0

HÔTEL L'EAU-À-LA-BOUCHE: Ste-Adèle. Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur à prox. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché, 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl 514-227-1416 ou 229-2991. FAX. 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie possible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Médaille de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vos souhaits. 584-2231.

QUÉBEC

Les Auberges Romantiques du Québec

MANOIR DE TILLY: Aux portes de Québec, un majestueux manoir construit en 1786 sur les bords du St-Laurent. Venez vous faire dorloter à la campagne, gastronomie québécoise, soins du corps et mini-congrès. Nouveau pavillon 32 chambres tout confort (foyers, bains tourbillons, etc.) **WEEK-END-SANTÉ à 199 \$ p.p. occ. double.** FORFAITS NOËL ET JOUR DE L'AN à la CAMPAGNE: la messe de minuit, le réveillon, le dépeuplement de l'arbre de Noël, le grand souper de la St-Sylvestre, 3 nuits, 4 jours P.A.M. à compter de 85 \$ p.p. jour occ. double 75 \$ p.p. par jour occ. double. N'hésitez pas, composez sans frais 1-800-463-8428 ou 866-2407. St-Antoine de Tilly, Qc G0S 2C0

la maison Otis
FORFAITS HIVER à prix exceptionnel, en semaine et fin de semaine à partir de 569 \$ p.p. (P.A.M.) par jour occ. dbl. (chambre et repas). 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur du Baie St-Paul artistique, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie St-Paul, (418) 435-2255. (Pour skieur: transport au massif gratuit)

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Les Auberges Romantiques du Québec

MANOIR DE TILLY: Aux portes de Québec, un majestueux manoir construit en 1786 sur les bords du St-Laurent. Venez vous faire dorloter à la campagne, gastronomie québécoise, soins du corps et mini-congrès. Nouveau pavillon 32 chambres tout confort (foyers, bains tourbillons, etc.) **WEEK-END-SANTÉ à 199 \$ p.p. occ. double.** FORFAITS NOËL ET JOUR DE L'AN à la CAMPAGNE: la messe de minuit, le réveillon, le dépeuplement de l'arbre de Noël, le grand souper de la St-Sylvestre, 3 nuits, 4 jours P.A.M. à compter de 85 \$ p.p. jour occ. double 75 \$ p.p. par jour occ. double. N'hésitez pas, composez sans frais 1-800-463-8428 ou 866-2407. St-Antoine de Tilly, Qc G0S 2C0

Les Auberges Romantiques du Québec

MANOIR DE TILLY: Aux portes de Québec, un majestueux manoir construit en 1786 sur les bords du St-Laurent. Venez vous faire dorloter à la campagne, gastronomie québécoise, soins du corps et mini-congrès. Nouveau pavillon 32 chambres tout confort (foyers, bains tourbillons, etc.) **WEEK-END-SANTÉ à 199 \$ p.p. occ. double.** FORFAITS NOËL ET JOUR DE L'AN à la CAMPAGNE: la messe de minuit, le réveillon, le dépeuplement de l'arbre de Noël, le grand souper de la St-Sylvestre, 3 nuits, 4 jours P.A.M. à compter de 85 \$ p.p. jour occ. double 75 \$ p.p. par jour occ. double. N'hésitez pas, composez sans frais 1-800-463-8428 ou 866-2407. St-Antoine de Tilly, Qc G0S 2C0

Les Auberges Romantiques du Québec

MANOIR DE TILLY: Aux portes de Québec, un majestueux manoir construit en 1786 sur les bords du St-Laurent. Venez vous faire dorloter à la campagne, gastronomie québécoise, soins du corps et mini-congrès. Nouveau pavillon 32 chambres tout confort (foyers, bains tourbillons, etc.) **WEEK-END-SANTÉ à 199 \$ p.p. occ. double.** FORFAITS NOËL ET JOUR DE L'AN à la CAMPAGNE: la messe de minuit, le réveillon, le dépeuplement de l'arbre de Noël, le grand souper de la St-Sylvestre, 3 nuits, 4 jours P.A.M. à compter de 85 \$ p.p. jour occ. double 75 \$ p.p. par jour occ. double. N'hésitez pas, composez sans frais 1-800-463-8428 ou 866-2407. St-Antoine de Tilly, Qc G0S 2C0

SCIENCE

Le Québec à la fine pointe de la recherche sur le cancer

Guy Paquin

BIEN QU'ENCORE inadéquatement financé, comme on a pu le lire hier dans ces pages, les programmes de recherche québécoise sur le cancer se situent à la fine pointe de la recherche internationale. C'est ainsi que nous nous attaquons à la prolifération anarchique des cellules en étudiant leur mécanisme génétique de reproduction ainsi que le rôle de diverses substances venues de l'intérieur ou de l'extérieur du corps humain et capables de saboter ce délicat mécanisme.

À l'Institut du cancer de Montréal, on s'attache entre autres à comprendre la manière dont certains virus s'associent pour détraquer la reproduction cellulaire. On sait depuis peu que le virus de l'herpès et celui du papillome (qui cause les verrues et les condylomes), associés, peuvent induire le cancer du col de l'utérus. On a identifié certains enzymes de ces virus capables d'en inhiber la reproduction. On tente donc de faire une copie synthétique de ces enzymes pour les inoculer aux malades.

Au McGill Cancer Centre, on s'intéresse au rôle des facteurs de croissance dans la reproduction cellulaire. Les facteurs de croissance sont des molécules qui induisent dans la cellule une importante accélération de son rythme de reproduction. Venus de l'extérieur de la cellule, ils laissent leur message à des récepteurs spécialisés placés à la surface de celle-ci. Stimulés par les facteurs de croissance, les récepteurs déclenchent une cascade de réactions intracellulaires menant finalement à l'augmentation du rythme reproductif. Quand le facteur de croissance vient à manquer, la cellule retrouve son rythme de reproduction habituelle.



Le docteur Daniel Skup tient en main un autoradiogramme.

Or, suite à certaines modifications du code génétique, des cellules fabriquent des récepteurs aberrants. Un type de récepteur se met à fonctionner sans qu'aucun stimulus extérieur ou facteur de croissance ne soit intervenu. La cellule, en réaction, se met à se reproduire à gogo, sans motif. Dans un autre cas de déficience génétique, le récepteur fonctionne normalement mais, dès qu'il a subi la stimulation d'un facteur de croissance, rien ne vient plus arrêter son activité, même quand le facteur de croissance a disparu de l'environnement cellulaire. Le gène, contrôlant la production des protéines servant de frein au récepteur, n'a pas fait son travail. C'est l'ensemble de ces mécanismes erratiques qu'on veut comprendre.

Un autre processus complexe que nos chercheurs essaient de comprendre est celui de la dispersion des métastases. La métastase est une cellule cancéreuse qui a réussi à migrer d'un foyer de maladie vers une autre région du corps qu'elle infectera à son tour, parfois après qu'une opération ait réussi à venir à bout du premier cancer.

La métastase est étonnante en ceci qu'elle réussit une série d'actes extrêmement complexes en apparence sans rapport entre eux. D'abord, elle va se détacher de la masse cancéreuse, tissu qui lui a donné vie et qui lui a permis de survivre jusque là. Puis, opération non moins surprenante, elle va percer différentes couches tissulaires pour se frayer un chemin jusqu'au vaisseau sanguin, mettant en jeu plusieurs enzymes, capables de lui frayer pareil chemin. Autre sujet d'étonnement, la métastase réussit à survivre dans le milieu sanguin. Puis, elle entreprendra le

périole inverse de celui qui l'a menée dans la circulation sanguine, c'est-à-dire sortir du vaisseau, traverser plusieurs couches de tissus et s'attaquer au nouveau tissu cible.

Le docteur Daniel Skup, directeur de l'Institut du cancer de Montréal, s'intéresse au processus migratoire des métastases et surtout aux enzymes qui leur permettent de traverser les barrières tissulaires. Sa technique de combat s'appuie sur l'existence de substances qui inhibent naturellement la production des enzymes perceurs des métastases. De tels inhibiteurs ont été testés avec succès chez des souris. On explore actuellement la concentration de ces inhibiteurs dans les cellules cancéreuses humaines.

On sait que le tissu cancéreux a perdu ses fonctions initiales. Les cellules qui le composent sont indifférenciées et ont perdu la hiérarchie organisationnelle ainsi que les réseaux de communication qui font d'un tissu sain une structure fonctionnelle. Les chercheurs du McGill Cancer Center s'intéressent à une molécule présente à la surface de la plupart des cellules normales mais surabondantes sur la membrane des cellules cancéreuses. Il s'agit de l'antigène carcino-embryonnaire (CEA). On soupçonne le CEA de servir normalement de colle intercellulaire. Sa fonction serait de maintenir la cohésion physique des ensembles cellulaires qui composent nos tissus.

Toute cellule reçoit ses instructions soit de son propre noyau, soit de son environnement immédiat, dans le cas d'un tissu, des cellules immédiatement voisines. La surproduction de CEA entrainerait la fabrication de noyaux de cellules incapables de recevoir les messages du milieu ambiant et formant donc une masse indifférenciée quoique fortement agglutinée. Ici, on est donc à la recherche d'un traitement à la surproduction de CEA.

En plus de la recherche fondamentale, on s'intéresse à la prévention et au dépistage. Deux chercheurs de l'Institut suivent depuis cinq ans 9000 femmes utilisant la mammographie comme technique privilégiée de dépistage du cancer du sein. Il s'agit d'évaluer l'efficacité relative de cette méthode.

Des chercheurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialistes en épidémiologie, appliquent les méthodes d'enquête propres à cette discipline pour mettre le doigt de façon précise sur les facteurs environnementaux susceptibles d'induire le cancer du pancréas et la leucémie.

Dans le but d'améliorer la qualité de vie des patients et de supprimer les effets secondaires des médicaments, les chercheurs de l'Institut visent à adjoindre à ces derniers des facteurs immunitaires d'origine humaine tels l'interleukine 2 et l'interféron. On croit rendre moins désagréable la vie des gens atteints de papillomes juvéniles, de leucémies et de mélanomes.

Comme on le voit, toutes ces recherches attaquent l'ennemi de diverses manières. De l'encodage génétique à la diminution de la toxicité des médicaments, rien n'est oublié. Nos chercheurs sont en contact constant avec les autres centres autour du globe et toute découverte est aussitôt partagée et testée. Les deux principaux groupes montréalais, l'Institut du cancer de Montréal et le McGill Cancer Centre, sont fortement interdisciplinaires et toute avancée sur le terrain de la recherche fondamentale est relayée au clinicien pour que les malades en profitent au plus tôt.

Ce qui manque à ces groupes de chercheurs, c'est le nerf de la guerre. La recherche a eu du succès puisque le cancer tue de moins en moins de gens. Mais, la recherche doit continuer, car de plus en plus de Canadiens sont atteints de cancer.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements
1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00194-891. LA REINE, PARTIE DEMANDEUR, vs. JEAN-FRANÇOIS LÉVELLE, PARTIE DÉFENDEUR. Le 18 décembre 1990 à 11h30 au 4075 Dupras, St-Hubert, Québec. Les biens et effets de JEAN-FRANÇOIS LÉVELLE, saisis en cette cause, consistent en: 1. automobile Honda Accord 4 portes couleur vert et 2. Conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 715-02-00045-900. FRANÇOIS BERTRAND DENIS DUBÉ, Partie demanderesse, vs. CHRISTIAN SPICER, FAYE NORSWORTHY, Partie défenderesse. Le 20ème jour de décembre 1990 à 10h00 au 13, De L'ENGOULEVENT, STE ROSE, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CHRISTIAN SPICER & FAYE NORSWORTHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de poids & altères avec appareil (env. 90 lbs), laveuse, sècheuse, filière, ensemble de salon, ensemble de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (514) 296-7707, Fax: 296-8964 BOIVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc. J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 715-02-00045-900. FRANÇOIS BERTRAND DENIS DUBÉ, Partie demanderesse, vs. CHRISTIAN SPICER, FAYE NORSWORTHY, Partie défenderesse. Le 20ème jour de décembre 1990 à 10h00 au 13, De L'ENGOULEVENT, STE ROSE, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CHRISTIAN SPICER & FAYE NORSWORTHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de poids & altères avec appareil (env. 90 lbs), laveuse, sècheuse, filière, ensemble de salon, ensemble de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (514) 296-7707, Fax: 296-8964 BOIVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc. J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 715-02-00045-900. FRANÇOIS BERTRAND DENIS DUBÉ, Partie demanderesse, vs. CHRISTIAN SPICER, FAYE NORSWORTHY, Partie défenderesse. Le 20ème jour de décembre 1990 à 10h00 au 13, De L'ENGOULEVENT, STE ROSE, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CHRISTIAN SPICER & FAYE NORSWORTHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de poids & altères avec appareil (env. 90 lbs), laveuse, sècheuse, filière, ensemble de salon, ensemble de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (514) 296-7707, Fax: 296-8964 BOIVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc. J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 715-02-00045-900. FRANÇOIS BERTRAND DENIS DUBÉ, Partie demanderesse, vs. CHRISTIAN SPICER, FAYE NORSWORTHY, Partie défenderesse. Le 20ème jour de décembre 1990 à 10h00 au 13, De L'ENGOULEVENT, STE ROSE, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CHRISTIAN SPICER & FAYE NORSWORTHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de poids & altères avec appareil (env. 90 lbs), laveuse, sècheuse, filière, ensemble de salon, ensemble de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (514) 296-7707, Fax: 296-8964 BOIVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc. J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 715-02-00045-900. FRANÇOIS BERTRAND DENIS DUBÉ, Partie demanderesse, vs. CHRISTIAN SPICER, FAYE NORSWORTHY, Partie défenderesse. Le 20ème jour de décembre 1990 à 10h00 au 13, De L'ENGOULEVENT, STE ROSE, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CHRISTIAN SPICER & FAYE NORSWORTHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de poids & altères avec appareil (env. 90 lbs), laveuse, sècheuse, filière, ensemble de salon, ensemble de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (514) 296-7707, Fax: 296-8964 BOIVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc. J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 715-02-00045-900. FRANÇOIS BERTRAND DENIS DUBÉ, Partie demanderesse, vs. CHRISTIAN SPICER, FAYE NORSWORTHY, Partie défenderesse. Le 20ème jour de décembre 1990 à 10h00 au 13, De L'ENGOULEVENT, STE ROSE, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CHRISTIAN SPICER & FAYE NORSWORTHY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de poids & altères avec appareil (env. 90 lbs), laveuse, sècheuse, filière, ensemble de salon, ensemble de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, huissier, (514) 296-7707, Fax: 296-8964 BOIVIN, SIMARD & GUNNDON, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc. J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Trans Sport S2 rouge 2 portes, 56 rue HUGHES 100/101/102/103 et 3 conditions ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: GUY GAUCHER, huissier, (514) 961-3340 MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 100, rue St-Jacques, Montréal, le 6 décembre 1990.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, NO. 506-27-00611-891. Le Percuteur des amendes, Partie demanderesse, vs. Amyot, Pierre, Partie défenderesse. Le 18 décembre 1990 à 10h00, au 2847 L. Goun, Mascouche, district de Joliette, Qc. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: AMYOT, PIERRE, saisis

SOCIÉTÉ

Buffet de riches, soif de pauvres

À cinquante dollars le couvert, Oxfam organise un « banquet de la faim »

Clément Trudel

LES APPARENCES peuvent être trompeuses. Le ballon de vin des convives, mardi soir, ne contenait que de l'eau dont se détachait Pierre Curzi, Paul Buissonneau, Joe Bocan, Marie-Michèle Desrosiers et beaucoup d'autres, non artistes, réjouis de se retrouver dans un restaurant gastronomique à un « banquet de la faim et de la soif » organisé par Oxfam-Québec.

50 \$ le couvert, juste pour se faire dire en images que le monde ne tourne pas rond, et pour déguster un mini-échantillon des cuisines haïtienne, éthiopienne, bengladeshi ou canadienne ! Le président Jean O'Keefe — bien portant au haut de ses deux mètres — avoue qu'avec l'alimentation du Bangladesh, il lui aurait sans doute été impossible d'atteindre la taille qu'il a.

Notre pays d'abondance doit se sentir solidaire de populations qui, ailleurs, luttent pour le minimum vital, a-t-on rappelé : de l'eau potable, un peu de nourriture et, pour quoi pas, un toit et des installations scolaires pour les jeunes qui, s'ils ont de la chance, ne figureront pas dans les statistiques des 4,3 millions d'enfants mourant de diarrhée durant l'année en cours. Si cet argument ne suffisait pas, songez à ce 1,5 million de personnes qui succomberont cette année au paludisme ! Vous en perdez peut-être l'appétit.

Le fond musical, lui, était authentique : son de la kora — prolongé par un ampli, il est vrai — d'un noble griot on ne peut plus sénégalais, Boubacar Diabaté. La voix émue de Bocan chantant *Quand les hommes vivent d'amour* et préparant les témoignages entendus sur l'inacceptable passivité devant des besoins non comblés.

On l'aura perçu, sans qu'il faille in-



sister. Oxfam-Québec en est à sa 18e campagne de souscription et ne ménage rien, côté visibilité : affiches sur les aribus et dans le métro, panneaux-réclames, flashs à la télé, présence à la radio, suggestion de souscrire à une carte Visa-Oxfam et utilisation de 36 « ambassadeurs » (dont 4 femmes) pour ouvrir coeurs et portefeuilles des Québécois, nonobstant la récession.

Au besoin, on annule les clichés entre premier et tiers mondes : l'écologiste Pierre Dansereau, dans un documentaire de 10 minutes, nous rappelle la fragilité de nos propres ressources en eau, et va jusqu'à évoquer le spectre de la déchéance de Babylone si on n'y prend garde. En contrepartie, un Africain prévient les

Canadiens que leurs eaux abondantes et polluées continuent à leur tour les océans. Solidaires donc, dans cette voie d'« Eau secours », eau sans sodium qu'offrent plusieurs chaînes d'alimentation, une partie du prix d'achat allant à Oxfam. L'eau dans les coupes venait de ce cépage ! C'est d'ailleurs à Montréal que s'installera sous peu le Secrétariat international des eaux, formé d'organisations non gouvernementales (ONG) où Oxfam se révèle très active.

Un coup d'oeil au bilan de l'année écoulée, dans la brochure *Impact*, révèle que pour 57 projets financés par Oxfam-Québec, 3,7 millions \$ sont allés aux secours humanitaires; de ce montant 70 % est destiné à des pays africains. La moitié de cet ar-

gent sert à des projets qui touchent l'agriculture, 20 %, le développement communautaire. Les fonds recueillis vont pour 87 % aux « projets et éducation », pour 9 % à l'administration et pour 4 % à la collecte de fonds et à proprement parler.

Doute-t-on des urgences auxquelles répond cet organisme qui célébrera bientôt ses 50 ans ? Il n'est que d'évoquer cet Institut de développement en ressources humaines (Cambodge) qui dotera ce pays « oublié » et boudé par l'Ouest de cadres nécessaires à la reconstruction. Ou encore le Soudan-Sud où, avec Médecins sans Frontières de Hollande, et d'autres partenaires, Oxfam aide à forer des puits, aménage des écoles primaires dans un pays qui, depuis 1983, a vu mourir 1,5 million de personnes éradiquées par la guerre. 100 \$ par an peut suffire à sortir un enfant de la rue, à Manille, du « no future ».

Le cheminement d'un Pierre Curzi pourrait être exemplaire. Un safari africain lui fait prendre conscience de la fragilité de ce continent. Pris ensuite d'assaut par les nouvelles qui étalent « misère et faim près de chez nous à Montréal », il décide de contacter ceux qui s'occupent de causes urgentes... « pour que cessent ces situations où des gens meurent de faim, de soif, de pauvreté et de guerres »... « et mon implication risque d'être à long terme ». Oxfam-Québec ne demande pas mieux que d'utiliser cet ambassadeur qui a l'avantage d'être le pathétique commissaire d'école des *Filles de Caleb*. Et si cela augmentait la cote d'écoute du message qui se résume ainsi : « La terre est menacée, six millions d'hectares sont transformés en désert chaque année et, pour ne prendre en compte que l'Afrique, 10 % seulement des terres sont irriguées et 80 % de terres arables y sont en péril.

Homosexuels en URSS

L'ultime tabou de la perestroïka

MOSCOU (AP) — Le Sadko Café, le plus célèbre des bars homosexuels de Moscou, ne paye pas de mine. Ici, il n'y a ni musique, ni plantes vertes. Les hommes qui viennent y boire un verre ne parlent qu'à voix basse.

L'ambiance est assez triste et l'accueil des serveurs n'est pas pour réchauffer l'atmosphère. Ils n'aiment pas les homosexuels. « Je trouve cela révoltant », lance une serveuse d'âge mur.

Le Sadko est le seul refuge de la petite communauté homosexuelle moscovite qui compte moins de 250 membres recensés, pour une population totale de neuf millions d'individus.

La religion, la pornographie, les jeux de hasard et la liberté d'opinion sont maintenant admis en Union soviétique. Seule l'homosexualité est encore tabou. Aux termes de l'article 121 du Code pénal, elle est passible de peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison.

« Il n'y a pas de véritable mouvement de libération homosexuel et je doute qu'il y en ait jamais », reconnaît Dimitri, un scientifique de 33 ans.

« Je suis persuadé que si on annonçait une manifestation, peu de gens y participeraient. Moi, je n'irais pas. Le KGB prendrait des photos et cela pourrait nous attirer des ennuis au travail, peut-être un licenciement ».

Certains homosexuels ont été passés à tabac par des bandes de jeunes des banlieues ou des adeptes du cultisme. Mais par crainte des représailles, les victimes ne portent pas plainte. Pour éviter toute mauvaise

surprise, les habitués du Sadko Café quittent toujours l'établissement par groupes de trois ou quatre.

En banlieue ou dans les petites villes, les conditions de vie sont pires. Là, « les homosexuels se font facilement repérer. Ils n'ont aucun endroit pour se réunir ou se cacher ».

Depuis l'année dernière, un petit nombre d'homosexuels et de lesbiennes ont lancé une campagne pour le retrait de la loi datant des années 30 et pour la reconnaissance de leurs droits. En octobre 1989, ils ont créé l'Association des minorités sexuelles qui publie un journal pour les homosexuels et les lesbiennes, *Tema* (Thème).

L'association a reçu le soutien moral et financier de plusieurs organisations occidentales, qui ont permis le lancement de *Gay Pravda*. Sa maxime : « Gays de tous les pays, unissez-vous ! »

Pour protéger ses adhérents, l'association ne tient aucune liste de noms. Il n'y a que 20 à 25 participants réguliers mais les sympathisants sont nombreux. « Chaque jour, nous recevons des lettres et des dons — cinq, dix roubles — pas de grosses sommes mais un petit peu », explique Sacha, 30 ans.

Des organisations homosexuelles occidentales ont offert plusieurs machines à écrire, de petites sommes d'argent (moins de 1000 \$) et... 7000 préservatifs !

Une grande manifestation est prévue sur la place Rouge à l'été 1991. C'est aussi en 1991 que doit être voté un nouveau Code pénal qui devrait dépénaliser l'homosexualité.



Qui Sait ...

si vous n'en profiterez pas vous même ?

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

OUTREMONT RUE McNIER
Duplex semi-dét. 2 x 4 chambres, avec s/sol fini, double garage, pas d'agent. 435 000 \$ 625-2210

105 Propriétés à louer

LAVAL COTTAGE semi-détaché, 3 chambres. Libre. Bail 30 juin, 575 \$ 681-6067, 629-7116

ST-HIPPOLYTE: Lac Renoir, maison Viceroy neuve, libre immédiatement, foyer, bain tourbillon, 400 pi. bord de l'eau, entre 7 et 14 km pentes de ski, garage double indépendant, grand sous-sol de 8 p., 40 min. de Montréal, à louer à la saison ou au mois, (ou acheter) + Fabrique taxes basses, 9 pièces, gar. double, toit cath., 2 s/bains, Jenn-Air, font. enc., pisc. h. terre. Après 18h, Armand 627-6508

113 Propriétés à revenus à vendre

ST-HUBERT, 5 plex, sans intermédiaire, excellente opportunité, revenus garantis de 30 000\$/an net, bail de 3 ans, prix demandé 300 000 \$ 678-9167

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca plus terrasse, 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluent 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 5 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MT STE-ANNE, maison moderne neuve, 40 000 \$, poss. location sem./mois, 1-418-667-9689 (soir)

113 Propriétés à revenus à vendre

VENTE PRIVÉE: Bon placement, bien localisé. Revenu 292 000 \$ Prix 2 000 000 \$ Complot: 500 000 \$ Poss. échange. 733-1228

121 Condos à louer

OUTREMONT 50, Willodade, Ascenseur, chauffés. 2/3, 3/4, 4/5, 849-7061.

OUTREMONT: 4 1/2 à sous-louer. 575 \$ chauffé. Marie-Claude, jr. 270-6018 Sr 274-1451

P.A.T., grand 4/2, 2 balcons, service conciergerie, stationnement privé, plus options disponibles. 640-0777

122 Condos à vendre

PRÉS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière intérieure 1 500 pi.ca plus terrasse près de 400 pi.ca, 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires respectueux, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

125 Chalets à louer

A PIEDMONT - DOMAINE Immense et luxueux prop. au sommet Mont Belvédère, 5 cc, 3 s/bains, 3 foyers, T.V. vue exceptionnelle. Idéal pour couples d'exécutifs ou Cie. 8 900 \$/saison. 385-9414, 227-2417.

137 Maisons de campagne à louer

BOISBRIAND petite ferme, maison 4 pièces, écurie, terrain 9 arpents à louer (ou à vendre). 435-2067.

145 Terres, fermes à vendre

BEDFORD dans un cul-de-sac accueillant, ferme de 160 arpents dont 55 boisés, avec étable, maison centenaire et autres bâtiments. Endroit paisible, idéal pour gentleman farmer, 1-248-7724

LA METEO

Accu-Weather™ prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 6 décembre

Situation générale: un creux barométrique venant de l'Ontario traversera le Québec au cours de la journée et entrainera des nuages et des chutes de neige sur la plupart des régions. Vendredi, le soleil réapparaîtra sur la moitié ouest du Québec grâce à l'arrivée d'une crête barométrique.

Les températures se rapprocheront des normales saisonnières mais un léger refroidissement est prévu pour demain.

MONTREAL
Nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige. Max.: 0. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.
LEVER DU SOLEIL 7 h 18
COUCHER 16 h 11

QUÉBEC
Abiliu-Témiscamingue nuageux avec quelques chutes de neige, surtout en matinée. Max.: 4. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 70 %. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite.
Réservoirs Cabonga et Gouin: faible neige intermittente. Max.: 6. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 80 %. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.
Pontiac-Gatineau et Lévis nuageux avec quelques chutes de neige, surtout en matinée. Max.: 0. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80 %. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite.
Laurentides: nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: 2. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 70 %. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.
Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies et

149 Terrains à vendre

STE-ADELE (paroisse) Magnifique terrain boisé, belle vue, 0.50 et plus le pi.ca. Aussi bord de rivière. Financement 10%. 681-0841.

TERRAIN à Chertsey Bord du lac Grenier 22 900 pi.ca, 110 pi. de façade 14 500 \$ 471-9101.

167 A louer hors frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouse impeccable, entièrement meublé, 1 c.c., sur le canal. 923-3774

168 A vendre hors frontières

FORT LAUDERDALE: Townhouse impeccable, entièrement meublé, 1 c.c., qui prive. 923-3774

173 Maisons repos/retraite

RESIDENCE pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, bon environnement, bonne nourriture, près banque, église, communion à domicile, service de soins infirmiers, etc. Prix raisonnable. 629-0949

251 Bureaux à louer

835 BOUL. ST-JOSEPH IDEAL PROFESSIONNEL. A-1 Location, 1900 pi.ca dans immeuble professionnel, espace moderne, près métro. 738-8441, 739-8130.

A A ST-MICHEL & METROPOLITAIN

1800 p.c. ou moins, bâtisse neuve, facilité de stat. Des mois gratuits. 725-2222

ABORDABLE, rue Sherbrooke près hôpital Notre-Dame, 1 acc.é, 6 bureaux, 1 garage et 3 pièces pour commodités, 1 tout en partie, prix à discuter, 524-1278.

BOISBRIAND Parc industriel, autoroute 15, espace à bureau dans un condo industriel neuf, 1050 pi.ca., éclairé, chauffé, climatisé, poss. stockage 800 pi.ca., hauteur 20 pi. 430-1414, 437-4982

BUREAU à sous-louer, édifice de la Caisse postale St-Alphonse d'Youville, 555 boul. Crémazie Est, 576 pi.ca. 400 \$/mois. (514) 849-8501.

CENTRE-VILLE Près métro Peel, a/c., chauffage-nettoyage inclus. 842-2966. Béatrice

CHERRIER, suite divisée, murs finis bois pâte, 2 climatiseurs, tapis, r. de ch., raisonnable, 523-7969

153 Transactions immobilières diverses

A VENDRE Domaine Soleil du Lac, chalet local avec résidence privée, sac sur les bords du lac des Journalistes à Ferme Neuve A prox. du Lac Baskatong, Windigo. Pour info: 819-587-3298

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

REPRESENTANT-ES

Pour une promotion temporaire sur les campus universitaires

CONDITIONS:
• Durée 1 à 3 semaines en janvier
• Poste à temps plein • 7\$/l'heure et plus

EXIGENCES:
Personnes autonomes et enjouées
Expérience dans la vente

CAMPUS:
• Chicoutimi • Montréal • Québec
• Trois-Rivières • Ottawa

Communiquez avec Elaine Leroux
(514) 842-9645

691 Camions à vendre

GM 76, VALUE VAM 14 pi. de boîte, roues doubles, prix négociable. 664-1772

160 App. et log. à louer

ANJOU, Beauport, grand 4/2, chauffé, ascenseur, pôle, frigo, références. 355-8543, 729-9737

AV. DES PINS-OUEST: Grand 4/2, c.c., 2 s/bains, tout équipé incl. lavais., piscine, sauna, garage. Superbe vue: ville et montagne. Libre imm. 995 \$ 987-1641

BACHELOR 3 1/2 renové, à LaSalle, meublé, chauffé, tous frais compris 400 \$, avec références seulement. 365-6067

C.D.N.: Haut duplex, Grand 6 1/2, près métro U de M., trap. pent. Libre. 950 \$ 738-8040

GRAND 8 1/2, superbement restauré, rue St-Hubert, près métro Sherbrooke. Libre. 9855-281-0064, 272-4681.

METRO BEAURDY, 7 1/2 renové sur 2 étages à 2 pas de Radio-canal, 900 \$ 1191-9558, 842-3577 soir.

N.D.G. SOUS-LOCATION: 01/01/91 au 30/06/91. Beau 7 1/2 (haut), cuisine équipée, très bien situé, 1 020 \$, 2 mois gratuits. 286-6207 — 481-5224 (soir).

407 Offres d'emploi

578 Santé

ANGES DE GUÉRISON ENR Relation d'aide, Fleurs de Bach, Toucher thérapeutique. 336-5266

591 Occasions d'affaires

A VENDRE OU A LOUER Auberge Forestville, 30 chambres, salle à manger, salle réception, prête à opérer. Contactez Mario ou Céline après 20h. (418) 587-6173 — (418) 587-2222

LAURENTIDES, Club de golf, 9 trous avec 2 propriétés. Panorama montagnes extraordinaire! Excellent potentiel. 495 000 \$ comptant, N. J. P. Ouellet, 1-562-7966

PARTENAIRE FINANCIER RECHERCHÉ(E) pour une compagnie très prometteuse dans le domaine de la santé. Investissements 100 000 \$, 937-1016.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Motel 14 unités + log. équip. constr. neuve, piscine, generator. 967-0456

599 Offres de services

A NOTER electricien à bon prix. M. Cotter. Eng. 430-7777

DÉNEIGEMENT ET EXCAVATION, résidentiel, commercial, industriel, bas prix, estimation gratuite. 495-3133

MANOUEV DE TEMPS POUR MASHINER? Offre mes services pour faire vos achats de Noël. 343-6532, code 44897, ch. 65. Sr. 769-6679

OLGA Psychologue conseillère. Plus-je vous aident par tel? 700 me dites quel est votre problème. Résultats garantis en 40h. (514) 561-6956

687 Roulettes, tentes-roulottes, motorisées

MOTORISE 1991, très luxueuses, vente privée, payé 21 800 \$, sacrifiés à 11 800 \$, doit vendre. (514) 561-6956

695 Automobiles à vendre

ACURA INTEGRA GS 1990, 13 000 km, 17 000 \$ discutable. Possibilité d'échange. 681-3909, après 1800h

BERETTA GT '90 tout équipé, blanche, 6 mois d'usage, 10 000 km, 15 000 \$, 454-2280.

BMW 633 CSI, 1984, gris, excellentes conditions, 110 400 km, 14 550 \$, négociable. 819-398-5275

CADILLAC COUPE DE VILLE '78, bonne condition 664-1772

CAVALIER 224, 1990, tout équipé, tout ouvrant, comme neuve, 18 000 km, 13 500 \$, 455-4420, pour 630-6171.

ISUZU TROOPER '88, 35 000 km, aut. 2ème véhicule, impéc., garantie GM. Doit vendre, 484-0108.

JEEP WAGONEER LITEE '88, 4 x 4, garantie constructeur, air climatisé, tout équipé. 661-5710 ou 668-4488.

MERCEDES 560 EL 1988, gris foncé, int. gris clair, 47 000 km, excellentes conditions, 481-3909, après 1800h

NISSAN 300 ZX, 96 2 + 2 noire, int. cuir noir, 11 000 km, 35 000 \$ ou meilleure offre. 844-6999

PONTIAC DIABLO '88, 17 000 km, aut. servos, am/fm cassette, excellentes conditions, 621-3741 ou 594-4632

TOYOTA SUPRA TARGA '88, aut., int. cuir gris, ext. rouge, 100 000 km, entretien impeccable, plusieurs extra, 21 000 \$ négociable, 621-3741 ou 594-4632

VOLKS GOLF 1986: 5 vit., toit ouvr., radio AM/FM. Prop unique (tamme), très propre. 60 000 km. 5 850 \$ 987-1641

LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Horizontalement

1— Qui exprime un accord complet. — Égoïne.
2— Réveur.
3— Ce qu'on possède. — Se couvrit de rouille.
4— Carte. — Ensemble des trois personnes divines.
5— Chants funèbres (Aniq rom.). — Monotone.
6— Membrane de l'oeil. — Orient. — Anion.
7— Tamise. — Pied de vigne.
8— Bradype. — Troisième dimension d'un solide.
9— Achève. — Pénible.
10— Préfixe qui multiplie par cent. — Sans mélange.
11— Squelette. — Venue au monde. — Papier abrasif.
12— Tressa. — Rendre la santé.

Verticalement

1— Concentration de la population dans les centres urbains.

2— Endroit planté de noyers. — A lui.
3— Habitant. — Ville de Serbie. — Rhodium.
4— Garantie que le débiteur remet à un créancier.
5— A la mode. — Rhénium. — Épinette.
6— Fruit noir. — Pilastre cornier.
7— Père de Jason. — Outil.
8— Abandonnées. — Pas beaucoup.
9— Conséquence. — Chant liturgique.
10— Plante potagère. — Vagabonder.
11— Entrecroisement. — Gloussé.
12— Test. — Crier.

Solution d'hier

1— SABLEUX
2— ROCAILLEUX
3— METAILLEUX
4— MÉTALLIQUES
5— MÉTALLIQUES
6— MÉTALLIQUES
7— MÉTALLIQUES
8— MÉTALLIQUES
9— MÉTALLIQUES
10— MÉTALLIQUES
11— MÉTALLIQUES
12— MÉTALLIQUES

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Un statut privilégié pour l'Outaouais dans un Québec souverain

Le gouvernement du Québec ne peut pas ignorer les préoccupations légitimes de la région

Gilles Rocheleau

L'auteur est député du Bloc québécois de Hull-Aylmer. Voici des extraits du mémoire qu'il a présenté devant la Commission Bélanger-Campeau.

LE QUÉBEC, de plus en plus en mesure de se prendre en charge et d'assurer son destin, réalise que le contrôle d'un nombre croissant de pouvoirs lui est nécessaire pour assumer ses différences avec le reste du Canada.

Certains champs de compétence, qui sont de juridiction partagée ou tout simplement de juridiction fédérale, doivent être totalement rapatriés afin de permettre au gouvernement du Québec de se doter d'un projet de société qui :

■ favorisera le maintien et le développement du caractère distinct du Québec;

■ répondra aux objectifs et aux aspirations des Québécoises et des Québécois.

D'autre part, il serait utopique de penser que la vision de l'avenir politique et constitutionnel du Québec puisse objectivement être la même pour la majorité francophone du Québec et la majorité anglophone du reste du Canada.

D'ailleurs, dans toute tentative de réforme constitutionnelle, nous ne pouvons constater à la fois l'incompréhension du Canada anglophone à l'égard des revendications légitimes du Québec, et des divergences profondes, entre les régions anglophones elles-mêmes, sur les orientations et le contenu des projets de révision constitutionnelle.

En créant sa Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, le gouvernement a voulu engager l'ensemble de la population québécoise dans une démarche qui vise à faire déterminer par les Québécoises et les Québécois les grandes orientations qui devront guider l'Assemblée nationale du Québec dans sa recherche d'une solution rationnelle à une impasse constitutionnelle sans issue.

Même si cette démarche est strictement québécoise, nous ne pouvons ignorer les réactions négatives que

l'annonce de la création de la Commission a provoquées tant à Ottawa que dans l'ensemble des provinces anglophones, et c'est à l'unisson qu'elles ont déclaré à voix haute : « Nous ne laisserons pas le Québec décider seul de l'avenir du Canada ».

La création de cette commission vise, au contraire, à mettre en lumière la volonté des Québécoises et des Québécois de ne plus laisser le Canada décider seul de l'avenir du Québec.

Il s'agit donc d'un exercice fondamental pour notre avenir qui oblige le gouvernement et les membres de la Commission à donner l'heure juste à la population et à mettre de côté toute notion partisane qui risquerait de compromettre la crédibilité du Québec et sa volonté d'assumer sa souveraineté nationale.

Le respect des visions distinctes des deux majorités

L'espoir d'un nouveau partenariat dynamique réside dans le respect des visions distinctes de deux majorités : une majorité francophone au Québec; une majorité anglophone dans le reste du Canada.

L'acceptation et le respect de ces deux visions distinctes ne sont plus possibles maintenant, en raison du constat d'échec d'une démarche constitutionnelle qui aurait pu réconcilier ces deux visions, que par le biais de l'accession, par le Québec, à sa souveraineté politique. Cette souveraineté politique :

■ mettra fin aux négociations stériles qui ont mobilisé trop d'énergies et qui ont toujours abouti à un cul-de-sac;

■ favorisera, pour le reste du Canada, une révision de la Constitution canadienne axée sur les besoins particuliers des régions anglophones et sans l'émotivité que la moindre demande du Québec faisait naître dans l'ensemble du pays;

■ permettra au Québec de se prendre en charge et d'utiliser l'ensemble de ses pouvoirs et des leviers dont il disposera, selon ses objectifs, ses priorités et en fonction des aspirations de la population;

■ favorisera, dans un nombre important de dossiers d'intérêt commun, la mise en place de structures et de

mécanismes de collaboration et de concertation entre le Québec et le reste du Canada.

D'autre part, l'accession du Québec à sa souveraineté politique, pour la population de l'Outaouais québécois, constitue une source de préoccupations légitimes que le gouvernement du Québec ne peut ignorer, et une source d'emballement devant les défis nouveaux qu'elle se sent capable de relever.

D'un statut particulier, parce qu'il est loin de Québec, l'Outaouais québécois devrait se voir octroyer un statut privilégié parce qu'il est près d'Ottawa.

L'Outaouais québécois, dans la perspective d'un Québec politique souverain :

■ veut être mis à contribution parce que sa situation géographique et ses ressources humaines ne peuvent être que des atouts précieux pour le gouvernement du Québec;

■ ne veut pas, parce que le gouvernement du Québec est loin de l'Outaouais québécois, qu'on ne lui attribue finalement que des miettes.

En un mot, l'Outaouais souhaite être à ce rendez-vous avec l'histoire et mis pleinement à contribution.

une situation géographique névralgique à exploiter

Dans la perspective d'un Québec politiquement souverain, l'Outaouais québécois, à la porte de la capitale du Canada, occupe une position géographique névralgique.

Puisqu'il faudra de toute évidence établir et maintenir des relations et des échanges soutenus avec le reste du Canada, en passant par sa capitale, dans divers domaines d'intérêt commun pour le Québec et le reste du Canada, l'Outaouais québécois représente un atout majeur pour le gouvernement du Québec :

■ parce qu'il est géographiquement situé à la porte de la capitale du Canada;

■ parce que, pour des milliers de fonctionnaires résidant dans l'Outaouais québécois, l'habitude des contacts quotidiens avec les ministères et organismes fédéraux, la connaissance des mécanismes de fonctionnement du gouvernement fédéral et la capacité de travailler et



Gilles Rocheleau, député du Bloc québécois de Hull-Aylmer.

de négocier dans les deux langues officielles du pays constituent des atouts essentiels au gouvernement québécois dans ses échanges avec la capitale du Canada.

Le gouvernement du Québec, dans son propre intérêt et au nom de l'efficacité administrative et d'un souci d'équité pour la population de l'Outaouais, doit privilégier l'Outaouais québécois dans les restructurations politiques et administratives qui résulteront de son accession à la souveraineté et mettre à contribution une population qui, plus que toute autre au Québec, est en mesure d'assumer rapidement les nouvelles responsabilités du Québec.

D'un statut particulier, parce qu'il est loin de Québec, l'Outaouais québécois devrait se voir octroyer un statut privilégié, parce qu'il est près d'Ottawa.

Une partie de la capitale du Québec

Depuis des générations, l'Outaouais québécois fait partie de la capitale du Canada et on y retrouve : des parcs fédéraux, des musées fédéraux, des édifices fédéraux et des emplois fédéraux, des ambassades de plusieurs pays.

Depuis des générations, l'Outaouais québécois vit au rythme de la capitale du Canada dont elle profite des investissements massifs.

Il est souhaitable que l'Outaouais québécois puisse continuer, après l'accession à la souveraineté du Québec, à maintenir des liens avec la capitale du Canada, qui pourrait poursuivre, après entente, l'exercice de certaines activités en sol québécois.

D'autre part, la survie et l'épanouissement de l'Outaouais québécois supposent qu'après l'accession à la souveraineté le gouvernement du Québec voudra en faire une partie de la capitale du Québec.

L'Outaouais québécois, dans la perspective d'un Québec politiquement souverain :

■ veut être mis à contribution parce que sa situation géographique et ses ressources humaines ne peuvent

être que des atouts précieux pour le gouvernement du Québec;

■ ne veut pas, parce que le gouvernement du Québec est loin de l'Outaouais québécois, qu'on ne lui attribue finalement que les miettes.

L'espoir d'un nouveau partenariat dynamique

L'espoir d'un nouveau partenariat dynamique réside dans le respect des visions distinctes de deux majorités : une majorité francophone au Québec et une majorité anglophone dans le reste du Canada.

L'acceptation et le respect de ces deux visions distinctes ne sont maintenant possibles, en raison du constat d'échec d'une démarche constitutionnelle qui aurait pu réconcilier ces deux visions, que par le biais de l'accession, par le Québec, à sa souveraineté politique. Cette souveraineté politique :

■ mettra fin aux négociations stériles qui ont mobilisé trop d'énergies et qui ont toujours abouti à un cul-de-sac;

■ favorisera, pour le reste du Canada, une révision de la Constitution canadienne axée sur les besoins particuliers des régions anglophones et sans l'émotivité que la moindre demande du Québec faisait naître dans l'ensemble du pays;

■ permettra au Québec de se prendre en charge et d'utiliser l'ensemble de ses pouvoirs et des leviers dont il disposera, selon ses objectifs, ses priorités, et en fonction des aspirations de la population;

■ favorisera, dans un nombre important de dossiers d'intérêt commun, la mise en place de structures et de mécanismes de collaboration et de concertation entre le Québec et le reste du Canada.

D'autre part, l'accession du Québec à sa souveraineté politique, pour la population de l'Outaouais québécois, constitue une source de préoccupations légitimes que le gouvernement du Québec ne peut ignorer, et une source d'emballement devant les défis nouveaux qu'elle se sent capable de relever.

L'enjeu économique pour l'Outaouais québécois

DOCUMENT

Extraits du mémoire de la Société d'aménagement de l'Outaouais présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

L'INDÉPENDANCE du Québec représente un double impact catastrophique. De prime abord, cette hypothèse pousse à l'extrême celle de la décentralisation. Elle s'en démarque toutefois par certains enjeux tout à fait nouveaux et d'importance majeure, en regard au maintien d'une vocation gouvernementale pour l'Outaouais. En effet, l'hypothèse de l'indépendance remet en question la participation des Québécois à la fonction publique d'un gouvernement dont le Québec ne relèverait plus.

Une nouvelle vocation institutionnelle

Depuis que l'idée de l'indépendance circule, ses conséquences pour l'Outaouais ont fait naître l'hypothèse d'une vocation institutionnelle particulière, reliée d'une part à l'exercice des compétences et obligations nouvelles d'un Québec souverain, et d'autre part au partage de certaines responsabilités conjointes (institutions communes Québec-Canada).

La localisation d'un centre gouvernemental important dans l'Outaouais paraît plausible puisqu'un grand nombre de compétences présentes exercées par l'État fédéral seraient transférées au Québec. Les postes à pourvoir devront l'être à partir des ressources compétentes disponibles, dont l'Outaouais serait évidemment le réservoir principal. Encore faut-il que ce réservoir ne soit pas indûment drainé par Montréal, Québec ou d'autres villes.

Cette perspective d'une nouvelle vocation se heurte cependant aux difficultés suivantes, qu'il faudra résoudre de façon réaliste :

- Le système fédéral donne lieu à de nombreuses duplications qu'on voudra éliminer. Couplée à la tendance actuelle de désengagement de l'État, cette rationalisation entraînera une réduction sensible de la fonction publique. Cela dit, avec 20,3 % des emplois fédéraux, les Québécois sont sous-représentés au sein de la fonction publique, compte tenu de leur population (25,8 % de celle du Canada) et de leur Produit intérieur brut (23,1 %). L'on parle ici d'un déficit de 16 000 à 32 000, on peut espérer sauvegarder les emplois de l'ensemble des fonctionnaires fédéraux du Québec et même de l'Outaouais.

- Le centre de gravité de l'administration publique risque de se déplacer vers les agglomérations plus importantes de Montréal et de Québec qui offrent des structures d'accueil naturelles pour bon nombre de fonctions fédérales ayant un pendant québécois; à titre d'exemples, industrie, science et technologie, affaires extérieures, et commerce international. Emploi et immigration. Cela pourrait réduire l'envergure de la vocation gouvernementale pour l'Outaouais.

Le libre mouvement de la main-d'oeuvre

On a tendance, dans l'hypothèse de l'indépendance politique du Québec, à ne mettre l'accent que sur l'intégration des fonctionnaires fédéraux. Or, le problème des Québécois à l'emploi d'entreprises d'Ottawa paraît tout aussi important.

La encore, la région présente un déficit important par rapport à Ottawa puisque seulement 2000 résidents d'Ottawa (1 % de la main-d'oeuvre) travaillent dans des entreprises outaouaises.

Dans un contexte de croissance économique normale et de libre circulation de la main-d'oeuvre, une telle situation n'est pas nécessairement inquiétante.

Mais la séparation du Québec et une éventuelle remise en question des fonctions administratives d'Ottawa feraient très mal au secteur ontarien. Son économie repose elle aussi sur la fonction publique fédérale et sur les secteurs induits.

Advenant l'indépendance, on peut s'attendre à ce que le libre mouvement de la main-d'oeuvre et l'accès des Québécois à des emplois du côté ontarien soient remis en question par la communauté d'affaires d'Ottawa.

Mettre l'accent sur le développement régional

Le statu quo n'est plus acceptable pour la région de l'Outaouais

DOCUMENT

Extraits du mémoire soumis à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec par le Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais

IL NOUS APPARAÎT impérieux de redéfinir les compétences constitutionnelles du Québec et du Canada afin d'éliminer complètement le dédoublement des champs de compétence et d'interventions.

Les champs de compétence essentiels qui doivent être de la juridiction exclusive du Québec sont : l'éducation (primaire, secondaire, post-secondaire et supérieure), la recherche et le développement, le travail, la main-d'oeuvre, l'assurance-chômage, la formation professionnelle, l'immigration, la culture, les communications, la santé et services sociaux, les affaires municipales, le développement régional, les richesses naturelles et le transport.

Le nouvel ordre constitutionnel suppose la suppression du pouvoir résiduaire du gouvernement fédéral qui lui permet de faire des lois dans les domaines non prévus dans la Constitution et l'abolition du pouvoir de dépenser du fédéral lui permettant actuellement d'intervenir dans des champs qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive.

Dans les champs de compétence qui demeureraient du ressort du fédéral, le Québec devra avoir un droit de regard sur toutes les interventions, de ce dernier au Québec, et cela, même si ces interventions découlent de compétences exclusives.

Plein emploi

Il nous apparaît impérieux de rapatrier au Québec tous les pouvoirs

reliés à la mise en place d'une politique québécoise cohérente qui vise le plein emploi.

Comme nous l'avons dit, la formation professionnelle, l'emploi, l'assurance-chômage et l'immigration doivent devenir des compétences exclusives du gouvernement du Québec.

La double intervention fédérale-provinciale, l'empiètement et le manque d'arrimage des politiques et des programmes sont un frein à l'établissement d'une politique et de programmes efficaces visant le plein emploi au Québec. L'actuel chevauchement constitutionnel empêche le gouvernement du Québec d'avoir une véritable concertation avec les régions afin d'adapter et de moduler les différents programmes aux besoins spécifiques de chacune des régions du Québec.

Il y a présentement trop d'intervenants. Les programmes actuellement mis de l'avant sont généralement en retard sur la réalité. Face à un monde en changement continu, la double bureaucratie fédérale-provinciale a un effet paralysant et est excessivement coûteuse. Le système s'avère donc inacceptable. Une meilleure adéquation entre les objectifs du Québec visant le plein emploi et les besoins spécifiques de chacune des régions est essentielle au développement du Québec.

Culture et communications

La population outaouaise a accès à d'importants équipements culturels (Musées, Centre national des arts) mais ces équipements échappent au contrôle de la région. Dans les faits, la partie québécoise est sous-équipée par rapport à la rive ontarienne et par rapport aux autres agglomérations québécoises comparables. Une plus grande autonomie politique doit se traduire par une plus grande auto-

nomie culturelle dans l'Outaouais.

L'intégrité culturelle implique aussi le contrôle des divers domaines liés au secteur des communications, en particulier les médias électroniques qui sont de puissants véhicules de transmission et de développement de la culture. Il est essentiel pour le Québec de rapatrier la juridiction sur les permis de transmission et sur le contenu des émissions des diverses stations radiophoniques et télévisuelles émettant sur son territoire. Les normes techniques impliquées (téléphone, ondes, standards, etc.) peuvent faire l'objet d'ententes dans la mesure où le partage de juridictions n'entraîne pas l'épanouissement culturel, ni le développement des industries québécoises associées à la culture et aux communications.

Présentement, la radio et la télévision d'État desservent l'Outaouais à partir d'Ottawa et sont tenus de répartir leur temps d'antenne entre les réalités franco-ontarienne et québécoises, diluant d'autant la dynamique propre à la partie québécoise du territoire desservi. Le rapatriement ne peut que renforcer l'identité culturelle de notre région.

Développement régional

Il nous apparaît impérieux de rapatrier au Québec tous les pouvoirs et responsabilités reliés au développement régional.

Le statu quo au niveau du développement régional n'est plus acceptable pour la région de l'Outaouais. La situation actuelle, où les deux niveaux de gouvernement interviennent avec des découpages territoriaux différents nuit au renforcement du sentiment d'appartenance régionale. Les ententes actuelles Canada-Québec sur le développement des régions répondent peut-être à des objectifs pan-canadiens, mais sont souvent mal adaptés aux be-

soins spécifiques de notre région. De plus les interventions parallèles et non concertées que subit notre région de la part des deux niveaux de gouvernement font en sorte que l'Outaouais ne peut attendre pleinement son potentiel de développement économique et social.

Actuellement la double structure de juridiction et d'intervention dans le développement régional fait en sorte que les régions n'ont aucun pouvoir dans la détermination effective des orientations, des stratégies et des moyens d'action concernant leur propre développement socio-économique.

En soi, nous en sommes convaincus, un simple transfert de pouvoir du fédéral vers le Québec ne réglerait pas la question du développement régional. Un Québec davantage souverain devra redéfinir la place et le rôle des régions et particulièrement ceux de l'Outaouais dans le Québec.

Quelques exigences

Ce n'est pas sans appréhension que l'Outaouais rejette le statu quo et se solidarise avec d'autres intervenants pour préconiser un nouveau partage des pouvoirs.

C'est pourquoi, dans le meilleur intérêt de l'Outaouais et de sa population, nous formulons les exigences suivantes :

■ que le gouvernement du Québec garantisse l'intégrité du territoire de l'Outaouais compte tenu que 15 % de la superficie totale de la Communauté régionale de l'Outaouais est propriété du fédéral;

■ que le gouvernement du Québec assure la stabilité économique et sociale de la région en adoptant diverses mesures, notamment l'intégration des fonctionnaires fédéraux à la fonction publique québécoise par :

- le maintien en région d'emplois dans des secteurs nouvellement créés par Québec;
- le transfert, vers l'Outaouais, d'emplois dans le cadre d'une politique de décentralisation;
- la création ou le maintien d'emplois liés à d'éventuelles institutions communes;
- que, dans un Québec davantage souverain, on redéfinisse le rôle et la place des régions dans divers domaines notamment celui du développement régional. La région de l'Outaouais doit, pour maintenir et développer une économie régionale forte, avoir un certain contrôle sur les orientations, les moyens et l'ensemble des interventions susceptibles de mener à un développement intégré et durable de son territoire;
- que le gouvernement du Québec assure l'autonomie culturelle de la région en lui donnant les moyens de se développer.

Des enjeux majeurs

Compte tenu de l'importance stratégique de l'Outaouais, de ses ressources physiques variées, de ses ressources humaines hautement qualifiées notamment dans le secteur tertiaire, nous croyons que le développement du Québec passe par le développement socio-économique de ses régions et en particulier de l'Outaouais.

Notre mémoire a voulu s'en tenir à l'essentiel. Il reflète un large consensus. D'autres aspects liés à la composition de la population de l'Outaouais, à l'économie du milieu rural... doivent être examinés en profondeur. Les enjeux sont majeurs. C'est pourquoi nous proposons qu'une Commission d'étude, sinon un Comité ministériel, soit mis sur pied pour analyser plus à fond la question de l'Outaouais et donner ainsi au gouvernement l'éclairage nécessaire à une prise de décision qui soit dans le meilleur intérêt du Québec et de l'Outaouais.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale José Boileau, François Brousseau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'information culturelle Angèle Dagenais, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'information économique Robert Dulrasac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Clouton (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Michèle Alie (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Ca-

roline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Bari, Linda Thériault (secrétaires à l'administration) LE TIRAGE Monique L'Heureux, Lise Lachapelle LES ANNONCES CLASSÉES Patrick Koczan (coordonnateur), Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boulevard Lacombe, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3361. Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.